

N° 92-137-X au catalogue
ISBN 978-0-660-22654-5

Recensement

Rapport de consultation sur le contenu du Programme du recensement, Année de recensement 2016

Date de diffusion : le 10 septembre 2014



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros sans frais suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-877-287-4369 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Comment accéder à ce produit

Le produit n° 92-137-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Publication autorisée par le ministre responsable de
Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2014

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente
publication est assujettie aux modalités de l'entente de
licence ouverte de Statistique Canada (www.statcan.gc.ca/reference/licence-fra.htm).

This publication is also available in English.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, ses entreprises, ses administrations et les autres établissements. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- ^p provisoire
- ^r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- ^E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié
- * valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

Remerciements

Les besoins d'information et les priorités des utilisateurs, ainsi qu'une meilleure compréhension de la façon dont les données du Programme du recensement sont utilisées, apportent une contribution précieuse à la détermination du contenu de 2016.

Statistique Canada tient à saluer la participation des nombreux organismes qui ont fait parvenir de l'information détaillée sur leurs principales utilisations de données et tient à souligner l'ampleur et la richesse des commentaires généreusement formulés par les partenaires, les intervenants et le grand public.

Merci.

Note au lecteur

La consultation auprès des utilisateurs sur le contenu du Programme du Recensement de 2016¹ était un processus itératif. La consultation a commencé en 2011 par un exercice de collecte d'information réalisé dans le cadre du Projet de la stratégie du Recensement de 2016 et, à l'automne 2012, est devenue une consultation sur le contenu plus étendue. Les commentaires ressortis des deux processus sont décrits dans le présent rapport.

Chaque chapitre thématique décrit des exemples d'utilisations des données² organisés en fonction des catégories associées au **degré d'importance du besoin de l'utilisateur**, une dimension qui se trouve à l'étape 1 du cadre de détermination du contenu de 2016³. Les sections comprennent : 1) les lois et les règlements⁴; 2) l'affectation des ressources et la prestation des services; 3) la planification, l'élaboration, la surveillance, l'évaluation et les rapports de rendement; 4) la recherche et les autres utilisations.

- Les participants peuvent avoir associé une utilisation de données à diverses catégories de **degré d'importance du besoin de l'utilisateur** (susmentionnées). Par conséquent, il est important de souligner qu'un exemple peut se trouver dans l'une ou l'autre des sections, selon le contexte.
- De plus, la majorité des applications de données ont été déclarées pour plusieurs thèmes du Programme du recensement. Pour illustrer l'étendue des utilisations présentées, des efforts ont été déployés pour diversifier les chapitres thématiques, dans la mesure du possible.
- Une forte incidence d'exigences multivariées est ressortie. Bien que les chapitres puissent inclure des renvois à d'autres thèmes et variables du Programme du recensement, on n'a pas pu le faire dans tous les cas.
- Enfin, des utilisations législatives et réglementaires reçues pendant la consultation, environ 160 lois et règlements ont un besoin explicite ou implicite des données du Programme du recensement. La désignation explicite ou implicite a été assignée par les participants selon leur interprétation du besoin. Cette désignation n'a pas été attribuée par Statistique Canada.

Les résultats des autres dimensions du cadre de détermination du contenu de l'étape 1, comme le niveau géographique, la pertinence des sources alternatives de données, l'analyse multivariée, la comparabilité à l'étendue du Canada et la continuité au fil du temps sont décrits plus loin dans le document à la suite des chapitres sur les demandes de nouvelles données et les modifications suggérées pour le Programme du recensement.

Les résultats de la consultation sur le contenu du Programme du Recensement de 2016 résumés dans ce rapport sont façonnés par la diversité des participants, la spécificité variable des commentaires reçus, les fluctuations de la participation d'une région à une autre et au sein des organismes ainsi que les outils de consultation (voir l'[annexe B](#) pour plus de détails sur les réponses, les limitations et les facteurs à considérer). Par conséquent, les conclusions présentées dans ce rapport ne s'appliquent pas à l'ensemble de la communauté des utilisateurs.

1. On utilise le terme « Programme du recensement » pour désigner, de façon générale, le Recensement de la population et l'Enquête nationale auprès des ménages.

2. Exclut Statistique Canada.

3. Consulter le [Projet de la stratégie du Recensement de 2016 : rapport sur les utilisations et les exigences relatives aux données](#) pour obtenir plus d'information.

4. Inclut les lois et les règlements où les données du Programme du recensement sont requises explicitement et implicitement.

Table des matières

	Page
Sommaire	6
Introduction	11
Conclusions générales.....	14
Renseignements démographiques de base	16
Familles et ménages	18
Activités de la vie quotidienne.....	20
Lieu de naissance, citoyenneté et immigration	23
Langue	26
Origine ethnique.....	28
Peuples autochtones.....	30
Minorités visibles.....	32
Mobilité et migration	34
Scolarité	36
Activité sur le marché du travail	38
Lieu de travail et déplacement entre le domicile et le travail	41
Revenu et gains	43
Logement et coûts d'habitation	46
Demandes de nouvelles données.....	48
Modifications suggérées pour le contenu du Programme du recensement	51
Géographie	52
Pertinence des sources alternatives de données / Analyse multivariée.....	57
Comparabilité à l'étendue du Canada / Continuité au fil du temps.....	58
Conclusion	60
Annexe A – Méthodologie de la consultation.....	61
Annexe B – Réponses, limitations et facteurs à considérer	63
Annexe C – Demandes de nouvelles données.....	64
Annexe D – Points de discussion	68
Annexe E – Questionnaire sur les utilisations et exigences relatives aux données.....	70
Annexe F – Documents de référence	74

Sommaire

Le Programme du recensement est une importante source de données démographiques et socioéconomiques au Canada, disponible pour différents groupes de population et de petites régions. Dans le cadre des consultations du Programme du Recensement de 2016, 2 351 utilisations⁵ ont été déclarées dans plus de 500 soumissions reçues du gouvernement, des secteurs non gouvernementaux et du grand public.

Les utilisations des données déclarées pendant la consultation offrent des renseignements utiles sur les besoins d'information et les priorités des utilisateurs, et confirment la nécessité de tous les thèmes du Programme du recensement, à divers degrés.

Les renseignements recueillis révèlent que les résultats du Programme du recensement sont utilisés par tous les ordres du gouvernement pour appuyer et surveiller les dispositions législatives et réglementaires, ainsi que pour évaluer les politiques et l'affectation des ressources, entre autres utilisations. L'information du Programme du recensement est consultée par des organismes non gouvernementaux pour orienter l'élaboration des programmes et la prestation des services, pour l'établissement des priorités et la planification stratégique, les projets de recherche, la prise de décisions relatives à la localisation des emplacements, la segmentation du marché et plus.

Les exemples suivants^{6,7}, présentés par thème du Programme du recensement servent à souligner la portée et la diversité des applications des données déclarées par les participants à la consultation. La majorité des utilisations reçues recoupent plusieurs thèmes, d'où la nécessité de maintenir la capacité de production multidimensionnelle du Programme du recensement.

Renseignements démographiques de base : Les données du Programme du recensement sur les renseignements démographiques de base sont utilisées lors du calcul du transfert de paiement en vertu de la *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*. Les données démographiques du Programme du recensement sont consultées à l'échelon provincial, par exemple, pour déterminer l'admissibilité aux programmes sociaux. Les administrations locales se servent de ces données comme intrants pour modéliser les transports et pour prévoir les besoins en matière de programmes et services. Les médias analysent les renseignements démographiques de base lorsqu'ils font des reportages sur les tendances au pays. Bon nombre d'utilisateurs des secteurs gouvernementaux et non gouvernementaux ont indiqué que les caractéristiques démographiques du Programme du recensement sont requises pour la planification des politiques et des programmes, pour la prestation des services ou pour l'affectation des ressources. Plus de 1 400 utilisations ont été déclarées pour ce thème.

5. Les utilisations sont déclarées pour plus d'un thème. Par conséquent, la somme de ces utilisations ne correspond pas au nombre total d'utilisations déclarées.

6. Exclut Statistique Canada.

7. Un grand nombre des utilisations sont présentées « telles quelles », c'est-à-dire telles que déclarées par les participants. Nous avons essayé de refléter de façon exacte les applications de données fournies au cours de la consultation. Toutefois, Statistique Canada n'a pas vérifié ni validé les utilisations soumises. De plus, certaines utilisations soumises ont pu être modifiées ou retirées depuis la consultation.

Familles et ménages : Ces données présentent une vue d'ensemble des changements sociétaux reflétés au sein des structures familiales et sont utilisées pour un grand nombre de programmes du gouvernement fédéral axés sur les familles, notamment le Programme canadien de nutrition prénatale de l'Agence de santé publique. Elles sont aussi utilisées pour répondre aux exigences en matière de politiques ou de programmes liés au Régime de pensions du Canada, à la Sécurité de la vieillesse et à l'assurance-emploi. Les gouvernements provinciaux consultent les résultats du Programme du recensement, par exemple, pour l'affectation des ressources ou la prestation des services liés à la garde d'enfants et des services sociaux, et au niveau local pour appuyer les stratégies en matière de logement et pour déterminer les besoins relatifs à l'élimination des déchets. Les entreprises dépendent des données sur les familles et les ménages pour orienter les décisions relatives à l'investissement de capitaux et pour cibler les études de marché. Plus de 1 000 utilisations ont été déclarées pour ce thème.

Activités de la vie quotidienne⁸ : Cette information, agencée à d'autres données sur l'incapacité, est importante à tous les paliers du gouvernement dans la perspective des exigences législatives ou des politiques et des programmes. Par exemple, le gouvernement fédéral consulte ces données pour s'acquitter de ses responsabilités relatives aux déclarations sur les droits des personnes handicapées à la Convention des Nations Unies. Les données sur l'incapacité appuient la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* du gouvernement fédéral et la *Loi créant le Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées* du Nouveau-Brunswick. Ces données orientent le processus d'élaboration des politiques favorisant l'intégration sur le marché du travail à tous les paliers du gouvernement. Les données sur les activités de la vie quotidienne sont utilisées par des organismes non gouvernementaux pour appuyer les aidants familiaux, à des fins de défenses des droits et pour l'établissement des priorités. Plus de 600 utilisations ont été déclarées pour ce thème.

Lieu de naissance, citoyenneté et immigration : À l'échelon fédéral, ces données sont utilisées pour appuyer la *Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales*. Elles sont aussi importantes pour la planification, l'affectation des ressources, la prestation des services, la surveillance des programmes et la déclaration de rendement sur les politiques relatives à l'immigration, l'intégration, la citoyenneté et au multiculturalisme. À l'échelon provincial, elles sont utilisées pour surveiller et déclarer des déterminants sociaux de la santé et pour l'attraction et le maintien des immigrants. Elles sont consultées par les administrations locales pour l'affectation des ressources d'un bon nombre d'activités, notamment l'établissement des immigrants et la sensibilisation communautaire. Les organismes non gouvernementaux examinent ces données pour mesurer l'incidence des changements gouvernementaux apportés aux programmes d'immigration. Plus de 700 utilisations ont été déclarées pour ce thème.

Langue : Les résultats de ce thème sont utilisés à l'échelon fédéral pour respecter les obligations en vertu de la *Loi sur les langues officielles* du Canada. Les gouvernements provinciaux et territoriaux ont besoin de ces données pour élaborer les politiques économiques et sociales et pour orienter les services d'enseignement aux minorités de langue officielle. Les administrations locales les utilisent pour leurs politiques d'accueil communautaire visant les minorités linguistiques et pour appuyer l'affectation des ressources pour l'interprétation des principales langues recommandées. Ces données sont aussi utilisées pour analyser les changements survenus dans la dynamique démographique ainsi que pour la recherche et l'analyse de la santé publique. Plus de 800 utilisations ont été déclarées pour ce thème.

8. Les questions sur les activités de la vie quotidienne servent de filtre pour l'Enquête canadienne sur l'incapacité (ECI), réalisée après le recensement, et auparavant pour l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités (EPLA). Certaines utilisations de données déclarées pendant la consultation peuvent désigner ces enquêtes ou inclure des utilisations de données sur les personnes ayant une incapacité.

Origine ethnique : Les renseignements sur la diversité de ce thème du Programme du recensement sont requis en vertu de la *Charte canadienne des droits et libertés*. Les résultats du thème Origine ethnique sont aussi utilisés pour appuyer la *Loi sur la protection et la promotion de la santé* de l'Ontario et la *Loi sur le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles* (L.R.Q., chapitre M-16.1) du Québec. Ils sont nécessaires pour définir les antécédents ethnoculturels des Canadiens nés au pays ainsi que les personnes ayant une ascendance autochtone, un élément clé de la définition de la population autochtone. Les résultats relatifs à l'origine ethnique sont utilisés pour analyser les résultats en matière de santé et pour étudier la stratification sociale. Ils sont utilisés pour établir des profils sociodémographiques et de quartiers et pour produire le rapport *Indicateur des disparités sur le plan de la santé* du Réseau pancanadien de santé publique (prévu en 2015). Plus de 600 utilisations ont été déclarées pour ce thème.

Peuples autochtones : À l'échelon fédéral, ces données appuient les ententes sur les revendications territoriales globales, les ententes sur l'autonomie gouvernementale et les transferts aux gouvernements autochtones. Elles orientent les stratégies provinciales de réduction de la pauvreté, les plans municipaux et régionaux officiels, l'affectation des ressources pour les programmes de logements à prix modique et la sensibilisation. Elles sont utilisées pour la prestation des programmes culturels, pour le développement économique ainsi que pour l'évaluation et la présentation de rapports de rendement relatifs à la prestation des programmes et des politiques concernant les peuples autochtones. Ces données sont utilisées pour surveiller les transformations au fil du temps des résultats sociaux et économiques tels que l'emploi et la scolarité des Autochtones et sont analysées pour comprendre la croissance de la population autochtone. Plus de 800 utilisations ont été déclarées pour ce thème.

Minorités visibles : Divers organismes consultent ces données pour s'acquitter de leur mandat lié à la représentativité des minorités visibles en milieu de travail dans le secteur public fédéral et dans les secteurs sous réglementation fédérale, en réponse à la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*. De plus, ces données orientent les politiques et les programmes fédéraux sur le multiculturalisme. Les résultats sur les groupes de population sont également utilisés à l'échelon provincial, territorial et local pour promouvoir l'intégration de la main-d'œuvre, et par les entreprises pour les projections démographiques afin de comprendre les tendances futures du marché, pour la segmentation du marché et la recherche de localisations des emplacements. Plus de 700 utilisations ont été déclarées pour ce thème.

Mobilité et migration : Les données sur la mobilité et la migration sont importantes pour les lois fédérales telles que la *Loi sur l'assurance-emploi* et la *Loi sur l'Agence de promotion économique du Canada atlantique*, et sont utilisées pour l'affectation des ressources ou la prestation des services par le gouvernement fédéral. Les commentaires reçus des provinces démontrent que ces données aident à comprendre la mobilité interprovinciale et à prévoir les effectifs du niveau postsecondaire. Les administrations locales consultent les données sur la migration pour cerner les secteurs de croissance et de déclin, ce qui est utile pour planifier l'infrastructure. Les organismes autochtones les consultent pour déterminer si un soutien stable s'impose, p. ex., le logement abordable. Environ 700 utilisations ont été déclarées pour ce thème.

Scolarité : Ces données sont utilisées à l'échelon fédéral pour plusieurs programmes, notamment le Programme canadien de prêts aux étudiants, l'assurance-emploi et le Régime de pensions du Canada, entre autres. Les données sur la scolarité sont également nécessaires pour l'*Apprenticeship and Industry Training Act* de l'Alberta, et la *Stratégie d'attraction des jeunes* de Terre-Neuve-et-Labrador. Les décisions relatives à la politique sur les frais de scolarité, l'aide financière aux étudiants, le financement des études postsecondaires et la formation liée au travail sont fondées sur ces données. Les résultats sur la scolarité sont une source d'information pour les programmes de formation et le recrutement. Plus de 900 utilisations ont été déclarées pour ce thème.

Activité sur le marché du travail : À l'échelon fédéral, les données sur l'activité sur le marché du travail appuient les programmes et les politiques liés aux règlements et la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* et aux règlements et la *Loi sur l'assurance-emploi*. Les données sur le travail sont utilisées par les gouvernements provinciaux pour l'affectation des ressources, notamment les décisions en matière d'investissement pour la scolarité. Elles aident les administrations locales à s'acquitter de leurs obligations relatives aux lois et aux règlements provinciaux, comme la *Loi de 2005 sur les zones de croissance* de l'Ontario, L.R.O., et sont utilisées pour évaluer la diversité du marché de l'emploi. Le secteur non gouvernemental les consulte pour la planification des services de garde d'enfants et des services communautaires et pour l'orientation de carrière. Au total, plus de 1 000 utilisations ont été déclarées pour ce thème.

Lieu de travail et déplacement entre le domicile et le travail : Ces données orientent les politiques et les modèles de transport ainsi que la planification du programme de subventions des tarifs des transports en commun. Elles sont utilisées par les gouvernements provinciaux et locaux pour appuyer des lois, comme la *South Coast British Columbia Transportation Authority Act* [SBC 1998] et la *Municipal Government Act* de l'Alberta. Les participants à la consultation ont également déclaré que la planification de l'infrastructure, le développement de l'utilisation à long terme des terres, les prévisions de la demande de navettage et l'affectation des ressources pour les réseaux routiers et cyclables comptent sur ces résultats du Programme du recensement. Environ 600 utilisations ont été déclarées pour ce thème.

Revenu et gains : Ces données favorisent l'administration des lois fédérales comme le *Régime de pensions du Canada* et la *Loi sur la sécurité de la vieillesse* et ont été citées en lien avec des lois provinciales et territoriales, comme la *Loi sur les municipalités* du Yukon, l'*Automobile Accident Insurance Act* de la Saskatchewan et la *Loi sur la recherche consacrée au marché du travail du Nouveau-Brunswick*. Les résultats sur le revenu et les gains du Programme du recensement sont utilisés à l'échelon local pour établir la prestation des services et des programmes, comme les programmes de cantines scolaires et les refuges, et par les universitaires pour l'analyse des écarts salariaux et les études de recherche. Plus de 1 000 utilisations ont été déclarées pour ce thème.

Logement et les coûts d'habitation : Ces données sont utilisées par la Société canadienne d'hypothèques et de logement pour s'acquitter de ses responsabilités conformément à la *Loi nationale sur l'habitation*, pour la *Loi sur la stratégie de réduction de la pauvreté* du Manitoba, la *Loi sur les services de logement* de l'Ontario, 2011, et la *Loi sur l'urbanisme* du Nouveau-Brunswick (article 77). L'information sur le logement et les coûts d'habitation est utilisée pour la planification urbaine et régionale, pour les stratégies en matière de logement et pour les programmes de sensibilisation et de refuges d'urgence. Ces données facilitent l'établissement des priorités stratégiques et sont utilisées pour affecter des ressources ainsi que pour orienter les programmes de sécurité communautaire. Plus de 800 utilisations ont été déclarées pour ce thème.

Géographie : Les données sur les divisions de recensement/subdivisions de recensement, les secteurs de recensement et les aires de diffusion sont nécessaires pour environ 43 % à 46 % des utilisations déclarées par les gouvernements provinciaux et territoriaux, les administrations locales et les organismes non gouvernementaux. Il y a également un besoin pour les données du Programme du recensement en fonction d'autres niveaux géographiques, y compris les régions personnalisées, la majorité ayant déclaré des utilisations indiquant des données à un niveau inférieur à la région métropolitaine de recensement. Les deux tiers (66 %) de toutes les utilisations comptent sur les résultats du Programme du recensement à des niveaux géographiques détaillés et à d'autres niveaux géographiques.

Sources de données de rechange convenables⁹ : Lorsqu'on les a interrogés sur les autres fonds de données au sein de leur organisme, les participants qui ont répondu ont indiqué qu'il n'y avait pas de sources alternatives de données au Programme du recensement pour plus de 90 % des utilisations déclarées.

Analyse multivariée : Le besoin de plusieurs thèmes du Programme du recensement est répandu dans la rétroaction reçue pendant la consultation. Le besoin de résultats provenant de deux thèmes ou plus ressort dans environ 80 % des utilisations de données déclarées.

Comparabilité à l'étendue du Canada : Parmi les réponses recueillies, on constate un besoin essentiel/marqué pour la comparabilité à l'étendue du Canada dans 77 % des utilisations de données déclarées. Les organismes non gouvernementaux et le gouvernement fédéral ont évalué la capacité de comparer les données à l'étendue du Canada comme un besoin essentiel/marqué dans environ 90 % des utilisations de données déclarées.

Continuité au fil du temps : Il y a un besoin essentiel/marqué de continuité au fil du temps dans environ 84 % des utilisations de données déclarées. Plus de neuf utilisations sur dix déclarées par les organismes non gouvernementaux et les administrations locales indiquaient qu'il y avait un besoin essentiel/marqué à l'égard de cette dimension.

Demandes de nouvelles données : Dans l'ensemble, aucune lacune importante du contenu du Programme du recensement n'a été indiquée par les participants à la consultation. Des 131 exigences en matière de nouvelles données déclarées pendant la consultation, la majorité d'entre elles étaient appuyées par seulement un commentaire ou deux. Parmi les nouveaux thèmes suggérés, mentionnons le travail non rémunéré, l'identité sexuelle, les déplacements du domicile à l'école, la résidence secondaire, l'orientation sexuelle, la religion, les types d'incapacités, la garde d'enfants, les dettes, la fécondité, la mobilité résidentielle et le type de logement.

9. Inclus dans le questionnaire « Utilisations et exigences relatives aux données », à l'instar des questions sur la comparabilité à l'étendue du Canada et la continuité au fil du temps. Les résultats relatifs à l'analyse multivariée provenaient de la question 2 sur les utilisations et les exigences des données, qui se lisait comme suit « Veuillez indiquer tous les thèmes du recensement et de l'ENM qui s'appliquent (p. ex., Scolarité, Travail) ». Voir l'[annexe E](#).

Introduction

La consultation auprès des utilisateurs est la première étape du cadre élaboré par Statistique Canada pour déterminer le contenu du Programme du Recensement de 2016. La planification a commencé en 2011 dans le cadre du Projet de la stratégie du Recensement de 2016¹⁰. Au cours de ce projet, Statistique Canada a examiné des options méthodologiques, formulé un cadre de détermination détaillé du contenu et recueilli de l'information sur les utilisations et les exigences relatives aux données auprès d'un nombre limité d'utilisateurs de données.

Une consultation plus exhaustive sur le contenu du Programme du Recensement de 2016 a été réalisée de septembre à novembre 2012.

Les objectifs de la consultation étaient les suivants :

- confirmer les besoins d'information et relever les exigences en matière de nouvelles données
- établir les priorités en matière de données
- comprendre comment les données du Programme du recensement sont utilisées.

Plus de 400 organismes (293) et particuliers (119) ont participé au Projet de la stratégie du Recensement de 2016 et à la consultation sur le contenu du Programme du Recensement de 2016. Le présent rapport décrit divers résultats¹¹ des deux processus consultatifs.

Tableau 1
Organismes participant à la consultation sur le contenu du Programme du recensement, selon la province ou le territoire

Province ou territoire	Gouvernement fédéral	Gouvernements provinciaux et territoriaux	Administrations locales	Autres secteurs	Total
Terre-Neuve-et-Labrador	0	1	2	1	4
Nouvelle-Écosse	0	0	4	2	6
Île-du-Prince-Édouard	1	1	1	1	4
Nouveau-Brunswick	1	2	2	2	7
Québec	7	17	16	24	64
Ontario	28	11	23	66	128
Manitoba	0	3	3	3	9
Saskatchewan	0	1	6	0	7
Alberta	1	4	10	9	24
Colombie-Britannique	0	9	14	10	33
Yukon	0	5	0	1	6
Nunavut	0	1	0	0	1
Territoires du Nord-Ouest	0	0	0	0	0
Total	38	55	81	119	293

Source : Statistique Canada, Division des opérations du recensement, Consultation sur le contenu du Programme du Recensement de 2016.

10. Statistique Canada a lancé le Projet de la stratégie du Recensement de 2016 dans le cadre de son examen habituel du programme statistique. Ce projet a examiné les approches des recensements de la population qui sont utilisées dans le monde et évalué leur applicabilité au contexte canadien, ainsi que leur respect du mandat et du modèle opérationnel de Statistique Canada. Consulter le [Projet de la stratégie du Recensement de 2016 : rapport sur les utilisations et les exigences relatives aux données](#) pour obtenir plus d'information.

11. L'information sur la méthodologie de collecte est inadmissible aux fins de l'analyse du contenu du recensement de la population. Par conséquent, les résultats présentés dans ce rapport excluent les commentaires liés à l'introduction de l'Enquête nationale auprès des ménages.

Tableau 2**Répartition des participants (particuliers) qui n'ont précisé aucune province ni aucun territoire, selon le secteur**

Participants sans province ni territoire précisé	Anonyme	Grand public
Gouvernement fédéral	18	0
Gouvernements provinciaux et territoriaux	17	0
Administrations locales	28	0
Autre	47	9
Total	110	9

Source : Statistique Canada, Division des opérations du recensement, Consultation sur le contenu du Programme du Recensement de 2016.

Stratégie de communication

Au début de septembre 2012, un courriel annonçant la consultation sur le contenu du Programme du Recensement de 2016 a été envoyé à plus de 3 000 intervenants de divers secteurs. Il décrivait les objectifs de la consultation et comprenait un lien au questionnaire en ligne sur les points de discussion. Par ailleurs, des représentants de haut niveau de divers organismes fédéraux, provinciaux et territoriaux, d'administrations locales et d'organismes non gouvernementaux¹² ont été invités à remplir le questionnaire en ligne portant sur les utilisations et exigences relatives aux données au nom de leur organisme.

Statistique Canada a organisé des séances d'information sur le processus de consultation et inclut des détails au sujet de la consultation sur le contenu du Programme du Recensement de 2016 sur le site Web Consultation auprès des Canadiens¹³. Le *Guide de consultation sur le contenu du Programme du Recensement de 2016* a également été affiché dans le module du recensement du site Web de Statistique Canada.

Consultation sur le contenu du Programme du Recensement de 2016

Pendant la consultation sur le contenu du Programme du Recensement de 2016 (septembre à novembre 2012), Statistique Canada a adopté deux stratégies pour solliciter l'opinion des utilisateurs sur le contenu du Programme du Recensement de 2016 et pour recueillir de l'information sur les utilisations de données :

- 1. Points de discussion :** Diffusé à grande échelle, le *Guide de consultation sur le contenu du Programme du Recensement de 2016* renfermait sept questions sur l'importance des thèmes du Programme du recensement¹⁴, des demandes de nouvelles données et des modifications possibles au contenu de 2011 (voir l'[annexe D](#)). Deux questions propres à la géographie ont également été incluses : une sur les niveaux géographiques utilisés et une autre sur la convergence géométrique¹⁵. Les commentaires ont été recueillis principalement dans un questionnaire en ligne.

12. Comprend des organismes du Projet de la stratégie du Recensement de 2016, plus particulièrement les administrations locales et un échantillon grandissant du secteur non gouvernemental. Certains clients, partenaires et intervenants de Statistique Canada, ainsi que les participants à la consultation sur le contenu du Recensement de 2011, entre autres, ont également été invités à répondre.

13. Les détails de cette consultation ont aussi été affichés dans le module Consultation des Canadiens sur le site Web de Statistique Canada.

14. La consultation sur le contenu du Programme du Recensement de 2016 portait essentiellement sur les besoins d'information selon le thème.

15. La convergence géométrique est le réaligement du réseau routier de Statistique Canada à la géométrie des caractéristiques trouvées dans les sources provinciales. Lorsqu'on leur a demandé si le processus valait la peine, 65 % des participants ont répondu oui, 14 % ont répondu non et 21 % n'ont pas répondu à la question.

2. Utilisations et exigences relatives aux données : En s'appuyant sur le Projet de la stratégie du Recensement de 2016¹⁶, Statistique Canada a invité un échantillon plus vaste d'utilisateurs de données et d'intervenants à déclarer leurs utilisations prioritaires des données du Programme du recensement au moyen de la version en ligne du questionnaire « Utilisations et exigences relatives aux données » (voir l'[annexe E](#)). Des représentants d'organismes du gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux et territoriaux et d'autres organismes non gouvernementaux participants pouvaient également fournir des détails sur les nouvelles utilisations de données non déclarées pendant l'exercice de collecte d'information qui a eu lieu en 2011.

Les répondants ont été invités à décrire plus en détail les caractéristiques de chaque utilisation clé déclarée (p. ex., la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*) et à préciser les exigences nécessaires à leur appui. Plus précisément, les répondants devaient fournir de l'information sur les activités connexes (p. ex., l'élaboration des politiques), les thèmes applicables du Programme du recensement, les niveaux de détail géographique, les groupes d'intérêt ainsi que la nécessité de la comparabilité entre les niveaux géographiques, la continuité au fil du temps et d'éventuels fonds de données de rechange.

Participants à la consultation

Pendant les consultations de 2016, plus de 500 commentaires ont été reçus des utilisateurs de données et des intervenants de divers secteurs, y compris les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, les municipalités et les régions, les organismes à but non lucratif, les organismes-cadres ou les associations nationales représentant des secteurs d'affaires ou à but non lucratif, les organismes autochtones, les organismes représentant les communautés de langue officielle en situation minoritaire, les organismes représentant les Canadiens handicapés et les communautés d'immigrants ainsi que les entreprises, les universitaires et le grand public. Ces commentaires ont donné lieu à 2 351 utilisations^{17,18}.

Tableau 3
Nombre de commentaires¹⁹ et d'utilisations de données déclarées selon le secteur

Secteur	Nombre de commentaires reçus	Nombre d'utilisations déclarées
Total	521	2 351
Gouvernement fédéral ²⁰	103	482
Gouvernements provinciaux et territoriaux	83	801
Administration locale	131	597
Autre (comprend non spécifié ailleurs)	204	471

Source : Statistique Canada, Division des opérations du recensement, Consultation sur le contenu du Programme du Recensement de 2016.

16. Il n'y a pas eu de contact direct avec les utilisateurs de données à l'échelon local pendant l'exercice de collecte d'information du Projet de la stratégie du Recensement de 2016 en 2011. Au lieu de cela, des organismes représentant les municipalités ont été contactés. Il s'agit de la Fédération canadienne des municipalités, du Conseil canadien de développement social et du Regional Information Systems Working Group. Les municipalités et les régions ayant diverses tailles de population partout au pays ont été invitées à participer à la consultation sur le contenu du Programme du Recensement de 2016 en 2012.

17. Comprend plusieurs incidences de la même utilisation déclarée par divers organismes.

18. La méthodologie a été élaborée de manière à réduire le nombre d'utilisations de données identiques envoyées par le même organisme pendant les divers processus de consultation. Veuillez consulter les notes méthodologiques de ce document pour en savoir plus sur le traitement des doublons.

19. Le nombre total de participants ne totalisent pas le nombre total de soumissions reçues puisqu'un organisme peut avoir fourni un commentaire à plusieurs reprises au cours de la consultation sur le contenu du Programme du Recensement de 2016.

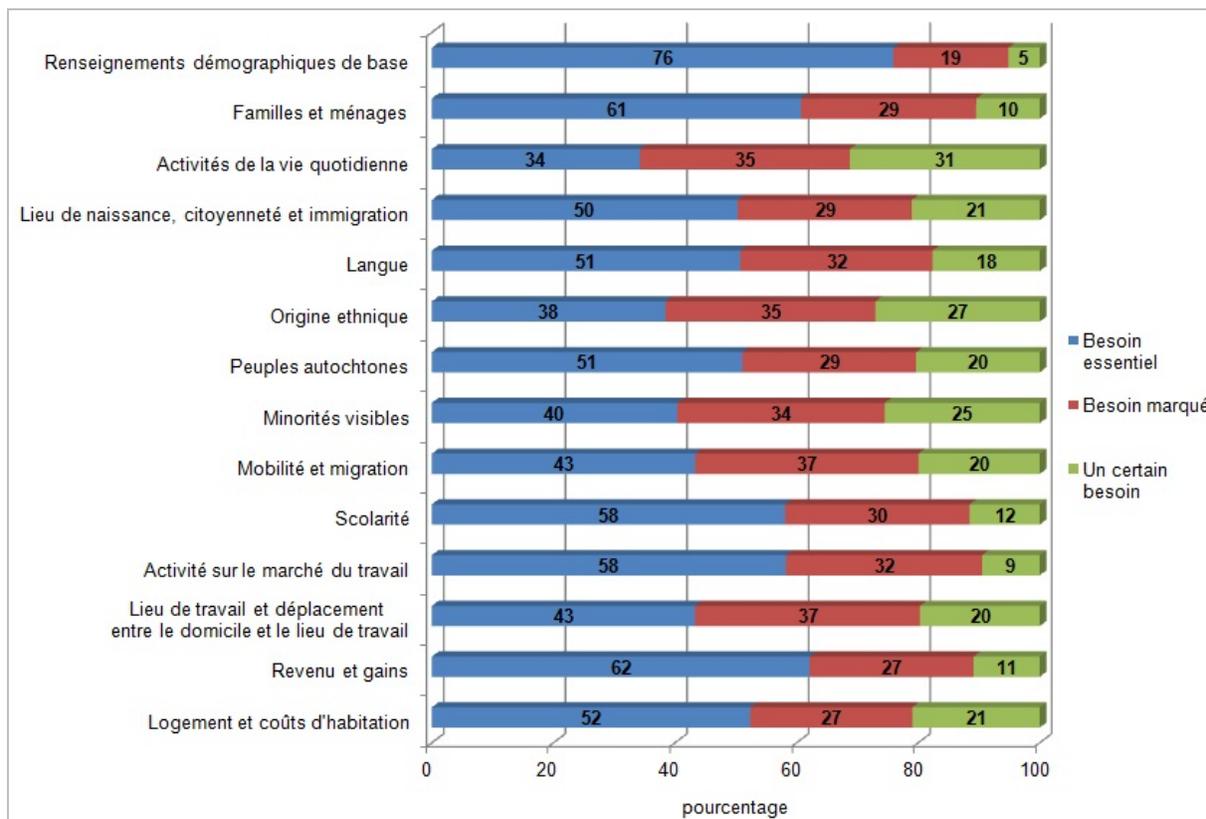
20. Exclut Statistique Canada.

Conclusions générales

Cette section présente les résultats de la question 1 des points de discussion au sujet de l'importance des thèmes du Programme du recensement (voir l'[annexe D](#)). Les résultats des autres dimensions du cadre, comme le niveau géographique, la pertinence d'autres sources de données, l'analyse multivariée ainsi que la comparabilité à l'étendue du Canada et la continuité au fil du temps, sont décrits plus loin dans le document.

Thèmes selon le niveau d'importance : Dans le *Guide de consultation sur le contenu du Programme du Recensement de 2016*, on demandait aux participants de classer les thèmes du Programme du recensement selon le niveau d'importance²¹. Le graphique suivant montre la répartition en pourcentage de chaque thème comme suit : **besoin essentiel**, **besoin marqué** et **un certain besoin**, selon les déclarations des participants à la consultation. En ce qui concerne la fréquence, ceux qui ont répondu à cette question considèrent les renseignements démographiques de base, le revenu et les gains ainsi que les familles et les ménages comme étant plus essentiels que les autres thèmes.

Graphique 1
Répartition des thèmes du Programme du recensement, selon le niveau d'importance déclaré par les participants à la consultation



Source : Statistique Canada, Division des opérations du recensement, Consultation sur le contenu du Programme du Recensement de 2016.

21. Dans le *Guide de consultation sur le contenu du Programme du Recensement de 2016*, le niveau d'importance a été défini comme suit : **Essentiel** signifie que le thème est nécessaire afin de répondre à une exigence législative ou aux besoins d'un règlement, d'une politique ou d'un programme. **Besoin marqué** signifie que le thème n'est pas nécessaire toutefois, il est utilisé pour répondre aux besoins d'un règlement, d'une politique, d'un programme ou d'une autre application. **Un certain besoin** signifie que le thème pourrait être utilisé pour répondre aux besoins d'un règlement, d'une politique, d'un programme ou d'une autre application. Il convient de souligner que les thèmes indiqués renvoient souvent à un bloc de questions plutôt qu'à une seule question.

Le tableau qui suit indique l'ordre des thèmes du Programme du recensement classés **essentiels** par les participants à la consultation selon le secteur (voir les points de discussion, question 1). Comme indiqué dans les commentaires reçus lors de la consultation, Renseignements démographiques de base étaient le thème le plus souvent déclaré **essentiel** dans tous les secteurs de compétence, le rang des autres thèmes variant d'un secteur à un autre.

Tableau 4
Ordre des thèmes essentiels du Programme du recensement d'après les participants à la consultation, selon le secteur

Ordre	Gouvernement fédéral	Gouvernements provinciaux et territoriaux	Administrations locales	Autres secteurs ²²
1	Renseignements démographiques de base			
2	Peuples autochtones	Travail	Familles et ménages	Scolarité
3	Revenu et gains	Scolarité	Revenu et gains	Revenu et gains
4	Langue	Revenu et gains	Logement et coûts d'habitation	Travail
5	Minorités visibles	Familles et ménages	Travail	Langue
6	Scolarité	Peuples autochtones	Lieu de travail et déplacement entre le domicile et le travail	Familles et ménages
7	Familles et ménages	Logement et coûts d'habitation	Scolarité	Lieu de naissance, citoyenneté et immigration
8	Travail	Lieu de naissance, citoyenneté et immigration	Mobilité et migration	Peuples autochtones
9	Lieu de naissance, citoyenneté et immigration	Lieu de travail et déplacement entre le domicile et le travail	Langue	Logement et coûts d'habitation
10	Origine ethnique	Activités de la vie quotidienne	Lieu de naissance, citoyenneté et immigration	Mobilité et migration
11	Mobilité et migration	Mobilité et migration	Activités de la vie quotidienne	Origine ethnique
12	Logement et coûts d'habitation	Langue	Origine ethnique	Minorités visibles
13	Lieu de travail et déplacement entre le domicile et le travail	Minorités visibles	Peuples autochtones	Lieu de travail et déplacement entre le domicile et le travail
14	Activités de la vie quotidienne	Origine ethnique	Minorités visibles	Activités de la vie quotidienne

Source : Statistique Canada, Division des opérations du recensement, Consultation sur le contenu du Programme du Recensement de 2016.

22. La catégorie Autres secteurs comprend les organismes à but non lucratif, les organismes-cadres, les organismes autochtones, les organismes représentant les communautés de langue officielle en situation minoritaire, les organismes représentant et servant les Canadiens handicapés et les communautés d'immigrants ainsi que les entreprises, les universitaires et les répondants non spécifiés ailleurs.

Renseignements démographiques de base

Les **Renseignements démographiques de base** fournissent des renseignements sur le sexe, la date de naissance, l'âge et l'état matrimonial des répondants. Ce thème est le plus fréquent de tous les thèmes du Programme du recensement, et il s'agit d'une caractéristique sous-jacente de toutes les exigences en matière de données déclarées par les utilisateurs.

Exemples d'utilisations de données déclarées^{23,24}

Lois et règlements

Le gouvernement fédéral utilise les données sur les renseignements démographiques de base pour calculer les paiements de transfert fédéraux-provinciaux et territoriaux en vertu de la *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*. Comme déclaré pendant la consultation, les données décennales du Programme du recensement sont également requises dans le cadre de la *Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales*. Les résultats provenant de ce thème appuient le *Régime de pensions du Canada* et la *Loi sur la sécurité de la vieillesse* et sont utilisés pour diverses activités liées à la *Loi électorale du Canada*, la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* et la *Loi sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada*.

Parmi les utilisations législatives et réglementaires à l'échelon provincial et territorial pour lesquelles des données démographiques de base ont été citées, mentionnons les lois sur les limites des circonscriptions électorales au Nouveau-Brunswick, au Manitoba, en Colombie-Britannique, au Nunavut et à Terre-Neuve-et-Labrador, la *Loi sur les municipalités* du Yukon, la *Government Accountability Act* et la *Municipal Government Act* de l'Alberta, l'*Environmental Management Act* et le *Municipal Sewage Regulation* de la Colombie-Britannique (B.C. Reg. 129/99) ainsi que la *Loi sur la protection et la promotion de la santé* de l'Ontario.

Les administrations locales en Ontario consultent ces données, notamment pour la création des profils et pour la production des projections de la population et des ménages afin de s'acquitter de leurs obligations relatives aux plans officiels en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire* de l'Ontario, L.R.O. 2005.

Affectation des ressources et prestation de services

À l'échelon fédéral, les données sur les renseignements démographiques de base sont utilisées pour l'affectation des ressources ou la prestation des services par l'Agence de promotion économique du Canada atlantique pour le Fonds des collectivités innovatrices, par la Société canadienne d'hypothèques et de logement pour l'aide financière aux aînés de l'Île-du-Prince-Édouard et du Yukon dans le cadre du programme « Logements adaptés : aînés autonomes », pour les versements aux gouvernements autochtones et les programmes de protection du consommateur.

Les centres d'alphabétisation familiaux, les services sociaux et les évaluations des besoins en matière de complément de ressources sont parmi les exemples soumis par les provinces et les territoires.

À l'échelon local, les données du Programme du recensement facilitent l'affectation des ressources pour les plans d'urbanisme de l'infrastructure régionale et municipale pour l'eau potable et les eaux usées, les plans d'urbanisme pour les transports et les plans communautaires pour la petite enfance.

23. Bon nombre des utilisations déclarées nécessitent des données sur plusieurs thèmes. Les résultats du questionnaire « Utilisations et exigences relatives aux données » révèlent que le thème Renseignements démographiques de base est utilisé le plus souvent avec les thèmes Scolarité, Revenu et gains, et Activité sur le marché du travail.

24. Les exemples fournis dans les chapitres thématiques du Programme du recensement tiennent compte des commentaires recueillis pendant la consultation et peuvent donc être plus complets pour certains organismes.

Elles orientent également la prestation des services municipaux, comme les services d'incendies, les services de police, les services de transport, les services publics et les parcs et loisirs.

Planification, développement, surveillance, évaluation et rapports de rendement

Plusieurs programmes du gouvernement fédéral de surveillance des maladies comme le VIH/sida, la tuberculose, le virus du Nil occidental, les maladies entériques, les maladies évitables par la vaccination et les maladies chroniques comme les maladies du cœur ainsi que le cancer et le diabète nécessitent ces données pour calculer les taux et surveiller les tendances.

La Société canadienne d'hypothèques et de logement a besoin de renseignements démographiques de base pour préparer les estimations du surpeuplement et du besoin impérieux en matière de logement. Plusieurs ministères utilisent ces données pour la surveillance/l'évaluation ou la production des rapports de rendement, y compris des activités liées à l'assurance-emploi, à la Stratégie nationale antidrogue et à la Stratégie fédérale de lutte contre le tabagisme et à la Stratégie sur les langues officielles. Ces données sont également consultées pour l'élaboration des politiques et la planification des transports ainsi que l'étalonnage des données sur la criminalité.

Les renseignements démographiques de base sont utilisés pour appuyer, surveiller et évaluer les politiques et les programmes de santé et d'éducation et ils ciblent des groupes comme les Autochtones, les enfants, les personnes âgées et les jeunes. À titre d'exemple, à l'échelon provincial, ces données sont utilisées par le gouvernement du Manitoba pour établir l'admissibilité et les programmes sociaux tels que la prestation pour enfants du Manitoba, ainsi que pour estimer les coûts des programmes existants et des nouveaux programmes. Elles facilitent l'élaboration de l'indice socioéconomique de la Colombie-Britannique, lequel est important pour l'analyse et pour l'élaboration des politiques de la santé. Elles sont aussi utilisées par le Nouveau-Brunswick pour les programmes au sein de la Branche des services hospitaliers.

Les représentants des administrations locales consultent ces données, entre autres, pour planifier les services allant des services de garde d'enfants et les sports aux services de bibliothèque et des déchets solides. Elles sont utilisées comme intrants pour la prévision et la modélisation des transports, la détermination de l'emplacement des écoles, la planification de l'utilisation des terres et du développement à long terme, l'urbanisme et l'établissement des budgets ainsi que pour la cartographie de la répartition des enfants pour orienter les programmes de développement de la petite enfance en Ontario. Les renseignements démographiques de base sont consultés pour les plans de développement économique, les plans de programmes et les plans stratégiques incluant les plans de services sociaux.

Recherche et autres utilisations

Les fournisseurs de services utilisent ces données pour prévoir le logement, les soins, la situation des particuliers dans les ménages et les services d'aide pour les personnes âgées, pour déterminer le niveau des programmes pour la petite enfance, les personnes âgées et la communauté et pour planifier les services de santé.

Les médias ont indiqué qu'ils analysent les renseignements démographiques de base lorsqu'ils font des reportages sur la structure démographique du Canada et les tendances au pays, et pour repérer les changements sociétaux. Parmi les utilisations de données déclarées par les entreprises, mentionnons l'élaboration de groupes de modes de vie des consommateurs, le marketing et la segmentation du marché, l'analyse des tendances pour la planification de la prestation des services, les projets de développement commercial et les études urbaines, l'examen du comportement des consommateurs et le potentiel du marché. Ils sont aussi utilisés pour optimiser les possibilités en matière de marché.

Familles et ménages

Le thème **Familles et ménages** nous renseigne sur la situation des particuliers au Canada, la taille et la composition des familles, le nombre d'enfants vivant avec un parent ou les deux parents et le nombre de personnes vivant seules. Ces données sont réputées importantes pour comprendre et suivre l'évolution de la dynamique et des transitions des familles.

Exemples d'utilisations de données déclarées²⁵

Lois et règlements

À l'échelon fédéral, on a déclaré que les données sur les familles et les ménages sont utilisées pour appuyer la *Loi sur les langues officielles*. Un certain nombre de lois, notamment la *Loi nationale sur l'habitation* et la *Loi sur les produits agricoles au Canada* ont aussi des programmes de surveillance ou des rapports de rendement déclarant des activités nécessitant des données relatives à ce thème.

La *Child, Youth and Family Enhancement Act*, la *Child Care Licensing Act*, la *Protection Against Family Violence Act* et la *Family Support for Children with Disabilities Act* de l'Alberta, la *Loi de 1996 sur les obligations familiales et l'exécution des arriérés d'aliments* de l'Ontario, L.O. 1996, chap. 31, la *Loi sur le ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine* (L.R.Q., c. M-17.2) et la *Loi sur l'aide aux personnes et aux familles* (L.R.Q., chapitre A-13.1.1) sont parmi les exemples d'utilisations législatives déclarées par les gouvernements provinciaux pendant la consultation pour ce thème.

On a déclaré que les données sur les familles et les ménages sont utilisées par les gouvernements municipaux pour l'élaboration des politiques et la surveillance des programmes, entre autres activités, en lien avec la *Loi de 2005 sur les zones de croissance* de l'Ontario L.R.O. Elles sont utilisées par la ville de Toronto pour orienter la prestation des services en vertu de la *Loi sur la cité de Toronto* ainsi que pour le règlement sur les redevances d'exploitation.

Affectation des ressources et prestation des services

Ces données sont utilisées pour l'affectation des ressources et la prestation des services par le groupe de travail sur les personnes handicapées d'Emploi et Développement social Canada (EDSC)²⁶ et par le Programme de promotion de la femme à Condition féminine Canada.

Parmi les utilisations déclarées par les gouvernements provinciaux et territoriaux, ces données appuient l'affectation des ressources ou la prestation des services liés à la maternelle à plein temps, à la garde d'enfants, aux services sociaux, pour les programmes liés à l'alphabétisation et aux compétences de base, ainsi que pour les programmes liés au vieillissement en santé et aux aînés. Parmi les utilisations déclarées à l'échelon local mentionnons la planification et l'affectation des ressources pour les programmes comme le développement de logement abordable et les réparations connexes, y compris le Programme Canada-Ontario de logement abordable, le Programme d'aide à la remise en état des logements et les programmes municipaux connexes. Ces résultats sont également utilisés pour déterminer si des subventions sont nécessaires et pour les programmes de sensibilisation communautaire.

25. Un grand nombre des utilisations déclarées nécessitent des données provenant de plusieurs thèmes. Les résultats du questionnaire « Utilisations et exigences relatives aux données » révèlent que le thème Familles et ménages est utilisé le plus souvent avec les thèmes Renseignements démographiques de base, Revenu et gains, Scolarité et Activité sur le marché du travail.

26. Auparavant Ressources humaines et Développement des compétences Canada.

Planification, développement, surveillance, évaluation et rapports de rendement

Les données sur la famille sont utilisées pour les exigences en matière de programmes liés au Régime de pensions du Canada, à la Sécurité de la vieillesse et à l'assurance-emploi. L'agence de santé publique du Canada consulte les données sur la famille et les ménages, plus précisément la présence d'enfants dans les ménages pour le Programme canadien de nutrition prénatale, le Programme d'action communautaire pour les enfants et le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones dans les collectivités urbaines et nordiques. Elles sont également utilisées par la Direction des relations fédérales-provinciales et de la politique sociale de Finances Canada pour la politique sur les transferts fédéraux-provinciaux et l'élaboration des politiques sociales, par EDSC pour la sécurité du revenu et pour les politiques sur le développement de la petite enfance, et par Parcs Canada pour les activités liées à l'expérience des visiteurs.

Les utilisations déclarées par les gouvernements provinciaux et territoriaux pour ce thème comprennent l'évaluation de la nécessité et l'établissement des conditions d'admissibilité aux programmes de services sociaux, la planification des transports, de l'intervention d'urgence, des garderies, des écoles et des soins de longue durée ainsi que la surveillance, la production d'analyses de la conjoncture, et l'évaluation du programme Échec au crime et du Programme de subventions aux projets de sécurité des victimes en Ontario.

Lors de la consultation, les participants des administrations locales ont déclaré s'appuyer sur ces données pour les modèles de transports municipaux et régionaux, les plans de développement municipaux, les plans régionaux des programmes en Ontario tels que les plans stratégiques, pour le plan d'action communautaire pour le logement, la Stratégie de logement abordable, et la Homelessness to Stability Strategy. D'autres exemples à l'échelon local comprennent l'analyse de la consommation d'eau et des besoins d'élimination des déchets, la préparation de budgets du territoire, et la planification urbaine et économique.

Recherche et autres utilisations

À l'aide des résultats issus de ce thème, la Société canadienne d'hypothèques et de logement produit les prévisions de la demande de logements (prévisions des ménages à long terme) et produit des publications comme *L'Observateur du logement canadien*. Les gouvernements provinciaux et territoriaux et les administrations locales utilisent ces données pour les activités de modélisation et de prévision.

Les organismes non gouvernementaux ont déclaré que ces données sont consultées pour la prestation des services et des programmes dans les domaines de la santé, de la famille et de la garde d'enfants, certains d'entre eux visent les ménages monoparentaux et les aînés vivant seuls. Elles sont utilisées pour établir les besoins et les demandes en matière de logement et pour surveiller les conditions de vie en vue d'élaborer des politiques ou des programmes pour un logement adéquat. Elles sont aussi incluses dans les propositions de financement et sont analysées spatialement (cartographiées) selon les voisinages pour la planification des communautés.

Les participants du secteur des entreprises ont indiqué que les données sur les familles et les ménages sont prises en compte pour les décisions d'investissement en capital, pour la définition des marchés cibles, pour l'établissement de profils des zones commerciales et des zones de services ainsi que pour la pondération des sondages.

Autres exemples :

- Intrants des microsimulations du vieillissement et des soins pour orienter les décisions en matière de politique familiale
- Analyse des caractéristiques des familles par rapport à la dynamique du marché du travail et au parcours scolaire
- Pour la microéconomie appliquée.

Activités de la vie quotidienne

Nota : Les questions sur les activités de la vie quotidienne servent de filtre pour l'Enquête canadienne sur l'incapacité (ECI), réalisée après le recensement, et auparavant pour l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités (EPLA). Certaines utilisations de données déclarées pendant la consultation pourraient avoir trait à ces enquêtes ou inclure des utilisations de données sur les personnes handicapées.

Activités de la vie quotidienne, un thème qui comporte deux questions filtres, permet à Statistique Canada de mener une enquête auprès des Canadiens qui ont du mal à effectuer des activités de la vie quotidienne, et dont les activités sont limitées à cause d'un problème physique ou mental ou d'un problème de santé. On a mentionné pendant la consultation que les données concernant les activités de la vie quotidienne deviendront de plus en plus importantes au fil du vieillissement de la population du Canada.

Exemples d'utilisations de données déclarées²⁷

Lois et règlements

À l'échelon fédéral, les données de ce thème du Programme du recensement appuient la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* qui établit des repères d'emploi²⁸ dans le secteur public fédéral et aux employeurs des organismes sous réglementation fédérale pour les personnes handicapées. Le groupe de travail sur les personnes handicapées d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) consulte ces données pour produire des rapports sur diverses ententes, notamment les Ententes bilatérales sur le marché du travail entre le gouvernement fédéral et les provinces et territoires visant les personnes handicapées, afin d'évaluer le taux de réussite de l'intégration dans la société et sur le marché du travail. Le gouvernement fédéral utilise également ces données pour répondre aux exigences en matière de présentation de rapports conformément à la Convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées, pour les activités liées à la *Loi nationale sur l'habitation*, et pour s'acquitter de ses responsabilités stipulées dans la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique*.

Les lois et les règlements provinciaux pour lesquels des demandes de données sur les activités quotidiennes ont été mentionnées comprennent la *British Columbia Transportation Authority Act* [SBC 1998] chapitre 30, la *Family Support for Children with Disabilities Act* de l'Alberta, la *Loi sur les services et soutiens favorisant l'inclusion sociale des personnes ayant une déficience intellectuelle* de l'Ontario, L.O., 2008, chap. 14, la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale* du Québec (L.R.Q., c. M-15.001) et la *Loi créant le Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées* du Nouveau-Brunswick.

À l'échelon local, la prestation des services et des transports publics dépend de l'information fournie par ces données. Les administrations locales en Ontario ont déclaré que ces données sont utilisées pour appuyer la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*.

27. Plusieurs utilisations déclarées nécessitent des données sur plusieurs thèmes. Les résultats du questionnaire « Utilisations et exigences relatives aux données » révèlent que le thème Activités de la vie quotidienne est employé le plus souvent avec les thèmes Renseignements démographiques de base, Scolarité, Revenu et gains, et Activité sur le marché du travail.

28. Des repères sont fournis pour quatre groupes visés par l'équité, c'est-à-dire les femmes, les peuples autochtones, les minorités visibles et les personnes ayant un handicap.

Affectation des ressources et prestation des services

À l'échelon fédéral, les données sur les activités de la vie quotidienne servent à l'affectation des ressources ou à la prestation des services. Par exemple, Industrie Canada consulte cette information pour son Programme d'accès communautaire et EDSC en a besoin pour la prestation des services liés au Régime de pensions du Canada et à la Sécurité de la vieillesse.

Ces données appuient les programmes provinciaux d'emploi et d'aide au revenu. Au Manitoba, les programmes et les services comme le Programme des services aux enfants handicapés et le programme emploiHabilités consultent les résultats liés aux activités quotidiennes pour la prestation des soutiens adéquats. Les programmes de la Seniors Services Division en Alberta, comme l'Alberta Seniors Benefit et le Dental and Optical Assistance for Seniors Program, ont besoin de données sur les activités de la vie quotidienne pour la planification, la surveillance, la production des rapports, l'élaboration des politiques et la prestation des services.

Parmi les applications déclarées par les administrations locales, ces résultats sont utilisés pour établir le financement pour les personnes handicapées en ce qui a trait au logement et aux transports ainsi que pour assurer l'accès aux services aux personnes souffrant de troubles mentaux.

Planification, développement, surveillance, évaluation et rapports de rendement

Plusieurs ministères et organismes se servent de ces données pour la surveillance des programmes et la production des rapports de rendement. Mentionnons parmi ceux-ci, l'Agence de la santé publique du Canada pour les programmes de surveillance des maladies chroniques et Santé Canada pour la planification des politiques et l'analyse en matière de santé des Premières Nations et des Inuits (PNI). EDSC consulte les données sur les activités de la vie quotidienne pour élaborer des politiques et des programmes liés aux Canadiens ayant une incapacité. Le programme Échanges Canada de Patrimoine canadien surveille la représentation géographique et démographique des participants (p. ex., les Autochtones, les personnes des régions rurales, les jeunes handicapés et les minorités visibles) à l'aide d'indicateurs tirés de ces données.

À l'échelon provincial et territorial, les données sur les activités de la vie quotidienne sont utilisées pour déterminer les améliorations qui pourraient être apportées aux programmes pour les personnes ayant une incapacité, pour la mise en œuvre et la surveillance des politiques liées aux droits de la personne et pour l'atteinte des objectifs d'équité en matière d'emploi. Elles sont consultées pour la planification et pour les politiques visant les personnes âgées et les personnes ayant des troubles de développement, des besoins d'aide à la vie autonome et des soins de longue durée. De plus, ces données aident à planifier les effectifs de la fonction publique.

Une composante de la Corporate Accessibility Policy de la ville de Calgary est la connaissance accrue et une meilleure compréhension des incapacités en milieu de travail. La ville de Calgary a également déclaré que l'information sur la scolarité et les caractéristiques socioéconomiques et culturelles des personnes handicapées est utilisée lors de la production des rapports au Conseil et pour le rapport annuel du Comité consultatif sur l'accessibilité. Ces données sont exigées par les municipalités pour la mise en œuvre des politiques et des programmes liés à l'équité et à l'accessibilité, et elles facilitent la planification, comme pour les rénovations de l'infrastructure en réponse au vieillissement de la population.

Les administrations locales utilisent ces données pour prendre des décisions relatives à l'urbanisme, pour veiller à ce que le logement soit accessible et pratique et pour planifier des programmes à l'intention des personnes qui ont des besoins spéciaux. En outre, ces résultats orientent les plans des programmes régionaux comme les plans stratégiques régionaux, les plans des services sociaux et le réaménagement des logements pour une population vieillissante.

Recherche et autres utilisations

Les gouvernements et les organismes non gouvernementaux consultent ces données pour comprendre les caractéristiques et la répartition géographique de ce groupe de population.

Elles sont utilisées par les organismes non gouvernementaux pour sensibiliser, fournir des activités de soutien aux aidants naturels qui offrent de l'aide aux personnes en perte d'autonomie, fournir des services, élaborer des politiques, établir les priorités, le budget et les demandes en matière de marché, pour la recherche et le développement, et l'analyse de régression.

Lieu de naissance, citoyenneté et immigration

Lieu de naissance nous renseigne sur la diversité de la population du Canada et sur les mouvements des personnes au Canada et en provenance d'autres pays vers le Canada. **Citoyenneté** indique le statut de citoyenneté de la population du Canada. **Immigration** indique le nombre d'immigrants et de résidents non permanents au Canada, de même que l'année à laquelle ils ont immigré. Ces données sont essentielles à l'élaboration des politiques et des programmes pour appuyer l'établissement et l'intégration des immigrants au Canada.

Exemples des utilisations de données déclarées²⁹

Lois et règlements

Ces données du Programme du recensement sont utilisées à l'échelon fédéral pour appuyer les règlements et la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, la *Loi sur les langues officielles* (programmes d'appui aux langues officielles) et la *Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales*. Des exemples de règlements provinciaux pour lesquels des données sur le lieu de naissance, la citoyenneté et l'immigration ont été citées comprennent la *Multiculturalism Act* de la Saskatchewan, la *Government Accountability Act* de l'Alberta, la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* de l'Ontario, la *Loi sur le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles* (L.R.Q., chapitre M-16.1) et la *Loi sur la santé publique* (L.R.Q., chapitre S-2.2) du Québec.

Affectation des ressources et prestation des services

À l'échelon fédéral, les données sur le lieu de naissance, la citoyenneté et l'immigration sont nécessaires pour la planification, l'affectation des ressources, la prestation des services, la surveillance des programmes et la production des rapports de rendement sur les politiques de l'immigration, l'intégration, la citoyenneté et le multiculturalisme.

Parmi les exemples provenant des gouvernements provinciaux et territoriaux, on a déclaré que ces données sont utilisées pour produire des estimations du nombre d'immigrants afin de déterminer l'affectation des ressources pour les services d'établissement des immigrants, comme les programmes d'anglais langue seconde (ALS), pour appuyer les programmes visant l'intégration au marché du travail et pour la prestation des services d'emploi et d'orientation professionnelle.

Les administrations locales utilisent les données du Programme du recensement pour l'affectation des ressources de plusieurs activités, y compris l'établissement des immigrants, le logement abordable et la sensibilisation communautaire.

Le Consortium des données communautaires du Conseil canadien de développement social regroupe plus de 350 administrations, autorités locales et organismes du secteur bénévole de partout au Canada qui utilisent des données du Programme du recensement pour la prestation des services publics locaux, l'affectation des ressources, la surveillance des programmes, l'élaboration des politiques, et la recherche, entre autres utilisations.

29. Un grand nombre des utilisations déclarées nécessitent des données provenant de plusieurs thèmes. Les résultats du questionnaire « Utilisations et exigences relatives aux données » révèlent que le thème Lieu de naissance, citoyenneté et immigration est utilisé le plus souvent avec les thèmes Renseignements démographiques de base, Scolarité, Revenu et gains, et Activité sur le marché du travail.

Planification, développement, surveillance, évaluation et rapports de rendement

Les politiques et les programmes fédéraux comme le Régime de pensions du Canada, l'assurance-emploi, la Sécurité de la vieillesse ainsi que le programme des communautés de langue officielle en situation minoritaire utilisent ces résultats du Programme du recensement.

À échelon fédéral et provincial, ces données sont utilisées pour la surveillance et la production des rapports sur les déterminants sociaux de la santé. L'Agence de la santé publique du Canada les utilise dans le contexte du Système canadien de déclaration des cas de tuberculose afin de comprendre la prévalence des cas de tuberculose provenant de pays étrangers. Les données influencent également l'élaboration des stratégies en matière de communication et guident les programmes d'intervention et de prévention. Patrimoine canadien a déclaré que ces données orientent les rapports de rendement en ce qui concerne les traités internationaux en matière de droits de la personne. D'autres exemples d'utilisations à l'échelon fédéral comprennent les politiques stratégiques, la planification et la recherche, l'analyse de l'environnement, la planification du recrutement et des ressources humaines.

Pendant la consultation, des représentants des administrations publiques provinciales et territoriales ont indiqué que les résultats sur le lieu de naissance, la citoyenneté et l'immigration sont utilisés pour attirer et maintenir les immigrants, pour les politiques d'intégration, la planification stratégique et la reddition de comptes, ainsi que pour évaluer le revenu et les résultats sur le marché du travail des groupes immigrants. Le gouvernement du Yukon consulte ces données pour orienter son Yukon Nominee Program, qui délivre des visas de travail temporaires aux ressortissants étrangers. Le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador les utilise pour sa Multicultural Immigration Strategy.

Les données sur le lieu de naissance, la citoyenneté et l'immigration et d'autres thèmes du Programme du recensement sont consultés par les municipalités et les régions pour les politiques visant à accueillir les immigrants dans le but de créer des collectivités inclusives et de favoriser la réussite de l'intégration, pour la surveillance des politiques et des programmes, le développement économique, la planification de l'infrastructure, par exemple, les installations récréatives, le repérage des lacunes potentielles et des problèmes à résoudre au moyen de la planification sociale et l'élaboration des programmes culturels.

Recherche et autres utilisations

Les résultats de ce thème du Programme du recensement sont inclus dans les publications telles que *Le Point en recherche de la série socioéconomique* de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, qui renferme de l'information sur les besoins et les choix de logement des immigrants, et dans les rapports de l'administrateur en chef de la santé publique sur l'état de la santé publique au Canada. Ces résultats alimentent également la Base de données sur les collectivités d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Ces données sont utilisées à l'échelon fédéral pour analyser le rendement économique et le rendement sur le marché du travail des immigrants et des non-immigrants, et pour comprendre les résultats scolaires des enfants immigrants. Elles sont utilisées par le gouvernement pour créer des profils sociodémographiques, des immigrants et des communautés. La promotion et les projections démographiques sont parmi les applications de données déclarées à l'échelon local.

Parmi les organismes non gouvernementaux, les commentaires reçus lors de la consultation ont révélé que les résultats de ce thème orientent la prestation des services de santé, y compris la garantie des services d'interprétation adéquats. Ces données sont utilisées pour la promotion liée à l'adaptation culturelle, les demandes de subventions, la planification des projets, des programmes et des services, l'affectation des ressources, l'enseignement, la recherche et les études des tendances ainsi que pour analyser l'incidence des transitions du gouvernement aux programmes d'immigration par rapport à l'activité sur le marché du travail.

Les activités relatives à la diffusion publique nécessitant des données multivariées du Programme du recensement ont été déclarées par divers organismes gouvernementaux et non gouvernementaux pendant la consultation.

Langue

Les données du thème **Langue** sont utilisées pour établir le profil de la diversité linguistique de la population du Canada. Elles sont nécessaires pour répondre aux obligations du Canada en vertu de la *Loi sur les langues officielles*, en particulier en ce qui concerne les droits des minorités de langue officielle, et sont utilisées en vue de préserver la langue, l'héritage et la culture autochtone.

Exemples d'utilisations de données déclarées³⁰

Lois et règlements

Les résultats sur la langue du Programme du recensement permettent au gouvernement fédéral d'améliorer le développement et l'épanouissement des communautés francophones et anglophones en situation minoritaire à l'échelon national, de même que dans les provinces et les territoires, ainsi que de promouvoir la reconnaissance et l'usage du français et de l'anglais au Canada comme stipulé dans la partie VII de la *Loi sur les langues officielles* du Canada. Les données sur la langue sont également utilisées par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada pour l'exécution des règlements en lien avec les langues officielles, pour la *Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation* ainsi que pour les règlements sur les aliments et les drogues, et pour les activités associées à la *Loi électorale du Canada*.

Telles que déclarées dans les commentaires pendant la consultation par les gouvernements provinciaux et territoriaux, les données sur la langue appuient la diversité et l'équité ainsi que la protection des langues minoritaires. Elles ont été citées en lien avec la mise en œuvre de l'Entente Canada-Alberta pour les services en français. Appuyées par la *First Peoples' Heritage* et la *Language and Culture Act*, le First Peoples' Cultural Council de la Colombie-Britannique utilise ces données conjointement avec les activités de dynamisation. D'autres exemples de lois provinciales soumises pendant la consultation comprennent la *Loi sur les services en français* de l'Ontario et la *Loi sur les langues officielles* du Nouveau-Brunswick.

Affectation des ressources et prestation des services

À de faibles niveaux de détail géographique, ces données sont utilisées pour assurer la prestation des services aux minorités de langue officielle par l'entremise de programmes de soutien des langues officielles de Patrimoine canadien. Les données sur la langue sont également utilisées par Agriculture et Agroalimentaire Canada pour déterminer l'affectation des ressources pour les programmes de protection du consommateur. Elles sont consultées pour comprendre le contexte de recrutement et pour évaluer la demande de services bilingues dans les centres de recrutement des Forces canadiennes, ainsi que par les escadrons de recherche et sauvetage.

Les données linguistiques sont nécessaires pour la prise de décisions concernant l'affectation des ressources ou pour la prestation des services par les provinces et les territoires. Par exemple, elles permettent la surveillance et le respect des exigences législatives en vertu de la *Loi sur la protection et la promotion de la santé* – Normes de santé publique de l'Ontario, ainsi que l'accès à l'enseignement en français aux minorités francophones du Yukon.

30. Un grand nombre des utilisations déclarées nécessitent des données sur plusieurs thèmes. Les résultats du questionnaire « Utilisations et exigences relatives aux données » révèlent que le thème Langue est utilisé le plus souvent avec les thèmes Renseignements démographiques de base, Scolarité, Activité sur le marché du travail, et Revenu et gains.

À l'échelon local, les données linguistiques appuient l'affectation des ressources pour les plans de programmes qui servent à la recommandation des principales langues pour l'interprétation, la production de statistiques éclair sur la santé publique et sont consultées pour tracer le portrait des langues parlées à la maison dans les rapports au Conseil et au public.

Planification, développement, surveillance, évaluation et rapports de rendement

En cernant les communautés cibles, les données du Programme du recensement sur la langue permettent aux organismes fédéraux de concevoir, d'élaborer et de livrer des programmes et des politiques. Par exemple, les données sur la langue sont utilisées pour appuyer la Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne de Patrimoine canadien, et elles servent à mesurer le résultat de l'Initiative des langues autochtones, qui fait partie du Programme sur les Autochtones, lequel vise à renforcer les langues et les cultures autochtones. Elles sont aussi utilisées par Emploi et Développement social Canada pour surveiller le dynamisme des langues officielles du Canada.

Les gouvernements provinciaux comptent sur les résultats linguistiques du Programme du recensement pour l'élaboration des politiques économiques et sociales, la planification du marché du travail, la reddition des comptes des programmes de services sociaux et à déterminer les écarts de rendement. Ils sont utilisés pour appuyer la Politique d'aménagement linguistique pour l'éducation et la formation postsecondaires en langue française de l'Ontario et le Programme d'alphabétisation et de formation de base. Les données linguistiques orientent également l'élaboration des programmes pour l'intégration des immigrants récents sur le marché du travail.

Certaines administrations locales qui ont participé à la consultation ont déclaré que ces données sont nécessaires pour l'élaboration des politiques et la planification des programmes, la préparation des budgets ministériels, l'élaboration des politiques d'accueil communautaires visant les minorités linguistiques, la planification des affaires municipales et le recrutement des gardiens d'enfants en milieu familial.

Recherche et autres utilisations

Les données linguistiques sont la principale source d'information sur l'évolution de la dynamique linguistique pour les administrations fédérale, provinciales, territoriales et locales. De plus, elles aident à mesurer l'incidence des changements socioculturels et démographiques sur la connaissance et l'utilisation des langues.

Elles sont utilisées pour surveiller l'évolution de la dynamique démolinguistique, comprendre le degré de diversité linguistique et de maîtrise des langues au Canada, analyser les résultats liés au marché du travail, pour la recherche et l'analyse en matière de santé publique et pour l'analyse microéconomique appliquée.

Parmi les exemples fournis, les prestataires des services utilisent ces données pour planifier les activités de sensibilisation et pour déterminer le besoin de programmes d'enseignement de l'anglais langue seconde. D'autres organismes non gouvernementaux les consultent pour prédire la réussite scolaire, pour appuyer les activités liées à la préservation de la langue de groupes cibles (par exemple, les langues autochtones), lors de la création des estimations et des projections démographiques, pour la recherche, les propositions relatives au financement, les présentations et les documents d'information, la recherche en matière de politique sociale et la surveillance des programmes.

Autres exemples :

- Profils sociodémographiques des communautés linguistiques scolaires en situation minoritaire
- Modélisation statistique et analyse des tendances
- Communications ciblées et activités de marketing.

Origine ethnique

Les données du thème **Origine ethnique** fournissent de l'information sur la diversité ethnique et culturelle au Canada. La question sur l'origine ethnique est également nécessaire pour déterminer les antécédents ethniques et culturels des Canadiens nés au pays ainsi que des personnes d'ascendance autochtone, un élément clé de la définition de la population autochtone.

Exemples d'utilisations de données déclarées³¹

Lois et règlements

L'origine ethnique est une des questions du Programme du recensement qui mesure la diversité de la population canadienne. Les réponses à cette question sont souvent examinées à la lumière d'autres questions comme celles sur la langue, l'immigration et les peuples autochtones. Ces données sont utilisées pour mettre en œuvre des activités telles que l'élaboration des politiques en lien avec la *Loi sur le multiculturalisme canadien* et la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique*. On a mentionné que l'information au sujet de la diversité ethnique est nécessaire en vertu de la *Charte canadienne des droits et libertés*. Ces résultats sont également utilisés pour répondre aux exigences de déclaration dans le cadre des traités des Nations Unies sur les droits de la personne.

Des exemples d'utilisations législatives à l'échelon provincial pour lesquelles ce thème du Programme du recensement a été cité comprennent la *Loi sur la protection et la promotion de la santé* de l'Ontario et la *Loi sur le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles* (L.R.Q., chapitre M-16.1) du Québec. Pendant la consultation, la région de Durham a déclaré que ces données sont nécessaires, entre autres, pour respecter les lois provinciales en lien avec les normes de santé publique.

Affectation des ressources et prestation des services

À l'échelon local, ces données appuient l'affectation des ressources pour les programmes de sensibilisation communautaire et la Diversity Positive Workplace Strategy de la ville de Toronto. Elles sont consultées dans le contexte de la prestation des services de santé et pour orienter la prestation des services communautaires aux groupes cibles.

Planification, développement, surveillance, évaluation et rapports de rendement

Plusieurs ministères et organismes se servent de ces données pour l'évaluation ou les rapports de rendement. Patrimoine canadien a mentionné le Cadre de mesure du rendement/Cadre de responsabilisation de gestion et le Service canadien du renseignement de sécurité dépend de cette information pour la planification des ressources humaines et les études démographiques. Ce thème du Programme du recensement oriente la politique et la recherche sur l'identité et le pluralisme canadiens ainsi que les politiques connexes, l'évaluation des opérations de Parcs Canada à l'égard de l'expérience des visiteurs ainsi que les activités liées au recrutement.

31. Un grand nombre des utilisations déclarées nécessitent des données de plusieurs thèmes. Les résultats du questionnaire « Utilisations et exigences relatives aux données » révèlent que le thème Origine ethnique est le plus souvent utilisé avec les thèmes Renseignements géographiques de base, Scolarité, Langue et Minorités visibles.

Les données sur l'origine ethnique associées à d'autres données du Programme du recensement telles que les données sur les renseignements démographiques, les peuples autochtones, le lieu de naissance, la citoyenneté et l'immigration, entre autres, sont utilisées par l'Agence de la santé publique pour élaborer son cadre de santé publique sur la migration, pour les travaux stratégiques liés à la Déclaration politique de Rio sur les déterminants sociaux de la santé de l'Organisation mondiale de la santé qui stipule qu'il faut surveiller les systèmes afin d'évaluer les inégalités en matière de santé, pour le rapport à venir sur les indicateurs des inégalités en matière de santé du Réseau pancanadien de santé publique (prévu en 2015) et pour la promotion de la santé dans les programmes communautaires.

Parmi les utilisations déclarées par les gouvernements provinciaux et territoriaux, les données sur l'origine ethnique sont requises pour surveiller la politique en matière d'équité d'emploi, encourager la diversité de la fonction publique, pour la prévention de la discrimination et du harcèlement en milieu de travail, les programmes de dépistage du cancer, la planification de la main-d'œuvre, l'attraction et le maintien des immigrants, le programme d'enquête sur les crimes haineux et l'extrémisme de l'Ontario, ainsi que pour les politiques et programmes liés au développement des arts, au mieux-être, à la culture et aux sports au Nouveau-Brunswick.

Les données sur ce thème du Programme du recensement sont nécessaires pour la politique d'accueil communautaire de la ville de Calgary qui cherche à créer des communautés inclusives au moyen de possibilités d'intégration réussie en élaborant des services nécessaires aux immigrants. Les résultats relatifs à l'origine ethnique aident à comprendre les caractéristiques démographiques des communautés dans le but de déterminer les éventuelles disparités sur le marché du travail et du revenu, l'élaboration, la mise en œuvre et la surveillance des programmes et des politiques, la programmation essentiellement culturelle ainsi que pour la planification des stratégies de l'entreprise et des services sociaux.

Recherche et autres utilisations

Ces données servent d'intrants dans les estimations et les projections démographiques et sont utilisées pour la modélisation des risques pour la santé. Compte tenu de la diversité grandissante de la population, ces données servent à analyser les résultats en matière de santé, à examiner l'incidence de la discrimination, à étudier la stratification sociale de différents groupes de population, pour comprendre comment les facteurs liés aux antécédents ethniques contribuent au faible revenu, et à mesurer l'ampleur du multiculturalisme et de la cohésion sociale au Canada.

Divers paliers de gouvernement utilisent ces données du Programme du recensement pour produire des profils sociodémographiques et des profils des quartiers. Les exemples d'utilisations fournis par les organismes non gouvernementaux incluent l'orientation des communications et de la recherche, l'élaboration des politiques et des mécanismes afin d'assurer l'intégration culturelle et économique, pour répondre aux questions des organismes du secteur communautaire et pour la rédaction de rapports. Les entreprises utilisent les résultats relatifs à l'origine ethnique pour les recherches liées aux tendances d'établissement, pour les applications du Système d'information géographique (SIG), pour corrélérer le comportement du consommateur et pour l'élaboration de groupes de consommateurs.

Peuples autochtones

Peuples autochtones est un thème du Programme du recensement qui fournit de l'information utilisée par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, les administrations locales ainsi que les gouvernements autochtones. Ces données sont utilisées pour l'élaboration des programmes et des services pour les Autochtones, pour surveiller l'évolution au fil du temps des résultats sociaux et économiques comme l'emploi et la scolarité, et sont analysées pour comprendre la croissance des populations autochtones.

Exemples d'utilisations de données déclarées³²

Lois et règlements

À l'échelon fédéral, les données sur les peuples autochtones appuient la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* et sont utilisées dans les ententes sur les revendications territoriales, les ententes sur l'autonomie gouvernementale et les transferts aux gouvernements autochtones. De plus, les résultats de ce thème du Programme du recensement sont utilisés pour les estimations requises lors de la négociation de l'Entente sur la taxe sur les produits et services des Premières Nations et les Accords d'application de l'impôt sur le revenu des particuliers des Premières Nations.

D'après les commentaires reçus des provinces et des territoires, ces données sont utilisées pour évaluer les résultats des traités de revendications territoriales et de la loi relative à la gestion des ressources, pour les activités associées aux lois sur la santé, notamment la *Regional Health Authorities Act* de l'Alberta, la *Loi sur la protection et la promotion de la santé* de l'Ontario, la *Loi sur la santé publique* (L.R.Q., chapitre S-2.2) du Québec ainsi que pour la Stratégie de ressourcement pour le mieux-être des Autochtones incluse dans la *Loi sur le ministère des Services sociaux et communautaires* de l'Ontario, L.R.O. 1990, chap. M.20. D'autres lois provinciales et territoriales pour lesquelles ces données ont été citées comprennent la *Recreation Act* du Yukon, le *First Peoples' Heritage, Language and Culture Act* de la Colombie-Britannique et la *Child, Youth and Family Enhancement Act* de l'Alberta.

Le gouvernement de la Colombie-Britannique compte sur les résultats sur les peuples autochtones pour s'acquitter de ses obligations, notamment celles découlant du Transformative Change Accord (signé avec les Premières Nations), du Métis Nation Relationship Accord, du Off-Reserve Aboriginal Action Plan et du Tripartite First Nations Health Plan. Ces ententes touchent les gouvernements autochtones et leurs partenaires gouvernementaux qui travaillent de pair à remédier aux écarts sociaux et économiques ainsi qu'aux écarts liés à la qualité de vie et de la santé, entre autres objectifs.

Affectation des ressources et prestation des services

Tel que déclaré pour tous les thèmes, il y a un besoin en matière de données provenant de plusieurs thèmes du Programme du recensement pour appuyer la prestation des services ou l'affectation des ressources. Les données sur les peuples autochtones sont consultées par l'Agence de la santé publique pour calculer l'incidence du VIH ou de la tuberculose chez les Autochtones et les non-Autochtones, fournissant des données probantes pour la prise de décisions sur l'affectation des ressources et l'établissement des priorités. Ces données sont utilisées par Condition féminine Canada pour la prestation des services dans le cadre du Programme de promotion de la femme et par Agriculture et Agroalimentaire pour l'affectation des ressources pour le Programme de développement des entreprises.

32. Un grand nombre des utilisations déclarées nécessitent des données sur plusieurs thèmes. Les résultats du questionnaire « Utilisations et exigences relatives aux données » révèlent que le thème Peuples autochtones est utilisé le plus souvent avec les thèmes Renseignements démographiques de base, Scolarité, Activité sur le marché du travail, et Revenu et gains.

Ces données sont consultées par le ministère des Transports de l'Ontario pour orienter la prestation des services de transport aux collectivités autochtones. Les résultats du Programme du recensement sur les Autochtones sont utilisés avec d'autres thèmes par les administrations locales pour déterminer l'affectation des ressources pour les programmes de logement abordable et pour la sensibilisation communautaire.

Planification, développement, surveillance, évaluation et rapports de rendement

Au niveau du gouvernement fédéral, ces données sont nécessaires pour la planification et les politiques stratégiques, et pour la surveillance ou la production des rapports de rendement sur la prestation des programmes et politiques liés aux peuples autochtones. Par exemple, elles sont utilisées par Santé Canada pour le Programme de soins à domicile et en milieu communautaire des Premières Nations et des Inuits et l'Initiative sur les ressources humaines en santé autochtone, et par Affaires autochtones et Développement du Nord pour la Structure de la gestion des ressources et des résultats.

Voici d'autres exemples de programmes fédéraux déclarés pendant la consultation, notamment le Programme des Autochtones, le programme Katimavik, le programme « Les jeunes s'engagent » et la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain, qui cherchent à réduire les différences socioéconomiques entre les populations autochtones et non autochtones des régions urbaines. Ces données sont utilisées pour déterminer les conditions de logement par la Société canadienne d'hypothèques et de logement et pour calculer les estimations relatives aux besoins impérieux en matière de logement, pour divers programmes de santé, et pour les programmes et politiques liés aux Ententes sur le développement du marché du travail d'Emploi et Développement social Canada.

Ces données sont également utilisées par les gouvernements provinciaux et territoriaux pour évaluer le résultat des initiatives en matière de programmes dans la perspective des Autochtones et des non-Autochtones, pour veiller à ce que la scolarité et les politiques sociales soient représentatives des besoins des Premières Nations, Métis et Inuits, pour la prévention de la discrimination et du harcèlement sur le lieu de travail, et pour les relations autochtones. Le Plan d'emploi et la Families First Agenda de la Colombie-Britannique et la Stratégie de réduction de la pauvreté de Terre-Neuve-et-Labrador sont d'autres exemples d'utilisations qui requièrent ces résultats du Programme du recensement.

À l'échelon local, les données sur les peuples autochtones sont recoupées avec d'autres thèmes du Programme du recensement à des fins comparatives (population autochtone contre la population non autochtone) dans le but d'orienter l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques et des programmes. Ces données sont consultées lors de l'examen des plans municipaux et régionaux officiels, pour le développement économique, pour la planification sociale et stratégique et pour la programmation culturelle.

Recherche et autres utilisations

Les résultats de ce thème du Programme du recensement sont utilisés par le gouvernement fédéral pour la recherche sur l'opinion publique, l'évaluation et la diffusion, et par les administrations locales pour les activités de communications.

Les organismes autochtones utilisent les données du Programme du recensement pour l'élaboration des politiques, la surveillance des programmes, la planification stratégique, la recherche, la consultation en matière d'emploi, la prestation de soutien afin de faciliter la transition d'une réserve à un contexte urbain (p. ex., logement abordable et renseignements menant vers des possibilités d'emploi) et pour orienter la consultation fédérale. Ces données sont utilisées par les fournisseurs de services de soins de santé pour planifier la sensibilisation communautaire, et par la communauté médicale pour comprendre les déterminants sociaux de santé au sein de la population.

Minorités visibles

Les données du thème **Minorités visibles**, dérivées de la question sur le groupe de population, nous renseignent sur les divers groupes de minorités visibles du Canada. Il a été mentionné pendant la consultation que ces données révèlent la composition culturelle et le visage changeant des collectivités.

Exemples des utilisations de données déclarées³³

Lois et règlements

La question sur le groupe de population du Programme du recensement est utilisée principalement pour définir les populations de minorités visibles en vue d'appuyer la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*. À l'instar du thème Activités de la vie quotidienne, divers organismes consultent ces données pour s'acquitter de leur mandat concernant la représentativité et l'intégration des minorités visibles en milieu de travail dans la fonction publique fédérale et dans les secteurs sous réglementation fédérale en réponse à cette loi. Comme c'est le cas pour d'autres thèmes du Programme du recensement, ces données sont également utilisées pour respecter les exigences de déclaration dans le contexte des obligations légales envers les traités des Nations Unies sur les droits de la personne.

Parmi les autres utilisations en vertu des lois fédérales appuyées par ce thème du Programme du recensement, mentionnons la *Loi sur l'assurance-emploi*, la *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*, la *Loi sur la sécurité de la vieillesse* et le *Régime de pensions du Canada*. De plus, la Commission de la fonction publique dépend de ces données pour s'acquitter de ses responsabilités selon la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique*, et elles sont utilisées pour la planification et la recherche, entre autres activités, en lien avec la *Loi nationale sur l'habitation*.

Voici quelques exemples de lois et de règlements provinciaux pour lesquels les données sur les minorités visibles ont été mentionnées pendant la consultation, notamment les Employment Program Regulations de la Saskatchewan, la *Loi sur le ministère de l'Immigration et des communautés culturelles* (L.R.Q., chapitre M-16.1), la *Loi sur le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et sur la Commission des partenaires du marché du travail* (2001, c. 44, a. 28; 2007) du Québec et la *Loi sur les statistiques de l'état civil* du Nouveau-Brunswick, règlement 87-30.

Affectation des ressources et prestation des services

Comme déclaré dans les commentaires reçus lors de la consultation, les données sur les groupes de population sont utilisées à l'échelon fédéral pour affecter des ressources ou pour appuyer la prestation des services relatifs à la politique sur le multiculturalisme et pour appuyer un bon nombre de programmes communautaires sur la santé. À l'échelon local, on se sert de ces données pour pourvoir au logement social, de plus, la ville de Toronto s'en sert pour appuyer sa politique d'équité en matière d'emploi.

Planification, développement, surveillance, évaluation et rapports de rendement

Les résultats relatifs au groupe de population recoupant ceux des autres thèmes du Programme du recensement nous renseignent sur le regroupement des minorités visibles, ce qui influence les politiques et les programmes. Plusieurs ministères et organismes fédéraux utilisent ces données pour l'évaluation ou la production des rapports de rendement, y compris le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada pour l'équité en matière d'emploi, et par Condition féminine Canada dans l'optique de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes des Nations Unies.

33. Un grand nombre des utilisations déclarées nécessitent des données sur plusieurs thèmes. Les résultats du questionnaire « Utilisations et exigences relatives aux données » révèlent que le thème Minorités visibles est utilisé le plus souvent avec les thèmes Renseignements démographiques de base, Scolarité, Peuples autochtones et Langue.

Les résultats sur les groupes de population du Programme du recensement orientent les initiatives gouvernementales du marché du travail, ainsi que l'élaboration des politiques et des programmes, entre autres activités. Ces données sont importantes pour les politiques en matière d'immigration, d'intégration, de multiculturalisme et de citoyenneté de Citoyenneté et immigration Canada (CIC). Les secteurs des programmes de CIC s'en servent pour comparer les résultats entre différentes générations et différents groupes ethnoculturels. Elles sont utilisées par EDSC pour produire des tendances sur l'utilisation des programmes en réponse à la partie II de l'assurance-emploi et aux Ententes sur le développement du marché du travail, par Industrie Canada pour le Programme d'accès communautaire, par l'Agence de la santé publique du Canada pour leur Cadre d'indicateurs des maladies chroniques, ainsi que pour la production des rapports intermittents sur la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant. Un reflet de la population de jeunes du Canada est un des résultats du programme Échanges Canada de Patrimoine canadien dans le cadre duquel ces données sont utilisées pour établir les objectifs de participation en fonction de la représentativité démographique et géographique.

À l'échelon provincial et territorial, ces données orientent les stratégies visant à promouvoir l'intégration de la main-d'œuvre et servent de mesure du rendement lors de la production des rapports sur l'emploi dans la fonction publique en lien avec l'équité en matière d'emploi. Comme c'est le cas des autres ordres de gouvernement, ces données sont utilisées pour la planification, l'élaboration des politiques et la surveillance des programmes, entre autres utilisations. Par exemple, l'Alberta's Living Literacy: A Literacy Framework for Alberta's Next Generation Economy and Building Vibrant Learning Communities et le cadre stratégique d'Emploi Ontario dépendent des résultats sur les groupes de population du Programme du recensement.

Les données sur les minorités visibles combinées à d'autres thèmes du Programme du recensement sont également utilisées par les administrations locales à des fins liées aux politiques et aux programmes, notamment pour la surveillance, le soutien scolaire et les subventions, le développement économique, la création d'une stratégie visant la diversité et l'inclusion ainsi que pour la planification communautaire concertée.

Recherche et autres utilisations

Les participants de plusieurs organismes ont déclaré utiliser ces données et d'autres données du Programme du recensement pour la recherche. Par exemple, elles sont des intrants dans les projections démographiques élaborées par les gouvernements pour orienter les besoins en matière de logement. Les données sont utilisées à l'échelon fédéral pour comparer les résultats provenant du marché du travail, à l'échelon local pour produire des profils sur la diversité culturelle ainsi que les tendances sociales, démographiques et économiques, étudier la croissance démographique, répondre aux demandes et aux besoins en matière de données, pour la diffusion électronique et l'usage interne comme les présentations au Conseil, et par les universitaires pour élaborer les programmes de cours ainsi que la recherche et le développement.

Les organismes communautaires et de santé analysent ces données pour identifier les quartiers prioritaires lors de la planification des programmes et des services tels que les garderies et la sensibilisation. Elles sont consultées par les entreprises pour comprendre les futures tendances du marché. Des exemples additionnels sont fournis par les entreprises privées, notamment la segmentation du marché, les projections démographiques, l'appui aux décisions opérationnelles, l'évaluation des incidences sur la santé de la population et la recherche de localisations des emplacements de vente au détail.

Mobilité et migration

Les données du thème **Mobilité et migration** permettent de déterminer où les résidents du Canada déménagent et d'où ils déménagent. Les décisions relatives à l'infrastructure et la prestation des services varient selon les allées et venues de la population.

Exemples des utilisations de données déclarées³⁴

Lois et règlements

À l'échelon fédéral, les données du Programme du recensement sur la mobilité et la migration appuient la *Loi sur l'assurance-emploi* et la *Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales*. Ces données sont également nécessaires dans le cadre des activités liées à la *Loi sur l'Agence de promotion économique du Canada atlantique*, la *Loi sur l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec*, la *Loi sur le ministère de l'Industrie* (1995) partie III - Développement économique régional de l'Ontario et la *Loi électorale du Canada*.

À l'échelon provincial, ces données sont utilisées lors de la mise en œuvre de l'Entente de 2006 entre l'Ontario et le Québec sur la mobilité de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction. De plus, le gouvernement du Québec a besoin de données sur divers thèmes, y compris la mobilité et la migration, pour appuyer la *Loi sur l'Institut de la statistique du Québec* (L.R.Q., chapitre I-13.011) et pour produire des rapports sur les indicateurs en vertu de la *Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires*. D'autres exemples de lois provinciales pour lesquelles le thème sur mobilité et migration a été cité comprennent la *Government Accountability Act* de l'Alberta, la *Loi sur l'aménagement du territoire* de l'Ontario, L.R.O. 2005 et la *Loi sur le développement de l'emploi* du Nouveau-Brunswick.

Affectation des ressources et prestation des services

Au niveau du gouvernement fédéral, les données sur la mobilité et la migration sont utilisées pour l'affectation des ressources et pour la prestation des services par la Société canadienne d'hypothèques et de logement, par Citoyenneté et Immigration Canada et par Patrimoine canadien pour leur programme de soutien des langues officielles. Les résultats de ce thème du Programme du recensement sont utilisés par le gouvernement de la Colombie-Britannique pour l'estimation du nombre d'immigrants, laquelle oriente le financement des services d'établissement et des programmes relatifs au marché du travail. Ils sont également utilisés à l'échelon provincial pour la prévision et l'allocation des fonds pour la santé publique.

Planification, développement, surveillance, évaluation et rapports de rendement

Le gouvernement fédéral utilise les données sur la mobilité et la migration pour la gestion des politiques ou des programmes relatifs à l'assurance-emploi, au Régime de pensions du Canada et à la Sécurité de la vieillesse. L'Agence de la santé publique du Canada utilise les résultats de ce thème avec ceux sur l'âge et le sexe et d'autres résultats du Programme du recensement pour la surveillance, pour orienter les activités d'intervention et de prévention relatives aux maladies entériques ainsi que pour cibler les programmes de santé publique afin de réduire l'incidence dans les groupes à risque. De plus, les données sur la mobilité et la migration sont réclamées par Ressources naturelles Canada pour surveiller le bien-être social et économique des collectivités tributaires des ressources naturelles, par

34. Un grand nombre des utilisations déclarées nécessitent des données de plusieurs thèmes. Les résultats du questionnaire « Utilisations et exigences relatives aux données » révèlent que le thème Mobilité et migration est utilisé le plus souvent avec les thèmes Renseignements démographiques de base, Scolarité, Activité sur le marché du travail, et Revenu et gains.

Industrie Canada pour le Programme de développement du Nord de l'Ontario de l'Initiative fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario (FEDNOR), et par Transports Canada pour la planification et l'élaboration des politiques dans le cadre du Programme de prévision de la qualité de l'air.

Les provinces et les territoires examinent les données sur la mobilité et la migration pour mettre en œuvre de nombreuses activités liées à la planification ainsi qu'aux politiques et aux programmes. À titre d'exemple, mentionnons l'élaboration des politiques rurales, régionales et autochtones, l'aide au revenu, les autoroutes et les travaux publics au Yukon et la Stratégie relative aux modalités de travail flexibles en Ontario.

D'après les commentaires fournis par les administrations locales, ces données sont utilisées à des fins de planification, de surveillance, d'évaluation et d'élaboration des programmes. Elles sont prises en compte à des fins de planification communautaire là où les taux plus élevés de mobilité et de migration aident à prioriser dans quels secteurs les services pourraient s'avérer nécessaires, pour la planification stratégique de l'entreprise ainsi que pour produire des plans pluriannuels et des recommandations stratégiques au sujet du logement abordable et de l'itinérance.

Les données sur la migration sont consultées à l'échelon local pour cerner les secteurs de croissance et de déclin, indicateurs importants pour la planification de l'infrastructure (p. ex., l'emplacement des routes, des écoles et des hôpitaux), pour la planification du logement et pour cibler la prestation des services sociaux. Mentionnons également la prévision démographique, économique et de l'emploi à des niveaux de détail géographique inférieurs en lien avec les plans officiels régionaux, la surveillance de la conformité des plans de croissance ainsi que pour la planification des services comme déclaré par le Regional Information Systems Working Group, lequel appuie les commissaires à l'aménagement régional en Ontario.

Recherche et autres utilisations

Les données sur la mobilité et la migration sont utilisées pour les études sur le marché du travail et les études de recherche et comme intrants pour la modélisation de l'offre et de la demande du marché du travail. Ces données aident les gouvernements provinciaux à comprendre la mobilité interprovinciale et à planifier les effectifs du niveau postsecondaire. Elles sont utilisées par les administrations locales pour les études de transport et d'ingénierie, la prise de décision à l'échelon local, l'élaboration des profils communautaires sur la petite enfance, à des fins comparatives avec d'autres municipalités et régions et pour mesurer le maintien de la population.

Les organismes non gouvernementaux consultent ces données pour préparer les projections démographiques, planifier les services de santé communautaires et assurer une prestation de services adéquate dans les langues officielles du Canada. Elles sont utilisées par les organismes autochtones pour établir les besoins en matière de soutien stable comme le logement abordable, identifier les lacunes en matière de politiques, offrir de l'aide aux familles qui s'établissent dans de nouvelles collectivités, pour l'analyse, la recherche et la diffusion.

Ces données sont analysées par les universitaires pour étudier les tendances d'établissement et les mouvements de la population, pour prédire la répartition de la population et l'évolution démographique, et pour comprendre la dynamique démographique et démographique.

Les entreprises s'en servent pour prédire les tendances de croissance, pour la segmentation du marché ainsi que pour la recherche de localisations des emplacements, et les médias les consultent pour faire des reportages sur le paysage économique changeant du Canada.

Scolarité

Les données du thème **Scolarité** fournissent de l'information sur le niveau de scolarité, la formation et la fréquentation scolaire récente des résidents du Canada. La scolarité est considérée comme un résultat socioéconomique clé, pouvant avoir une incidence sur l'emploi, le revenu et la qualité de vie.

Exemples des utilisations de données déclarées³⁵

Lois et règlements

Les données sur la scolarité sont utilisées pour appuyer les engagements législatifs et réglementaires du gouvernement fédéral comme la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* et les règlements connexes, la *Loi sur l'assurance-emploi* et les règlements connexes, et la *Loi sur l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec*.

Parmi les lois provinciales pour lesquelles les données du Programme du recensement sur la scolarité ont été citées, mentionnons la *Post-Secondary Learning Act* et l'*Apprenticeship and Industry Training Act* de l'Alberta, la *Loi sur les écoles publiques* du Manitoba, la *Loi sur les services en français* de l'Ontario et la *Loi sur le développement de l'emploi* du Nouveau-Brunswick.

Affectation des ressources et prestation des services

Ces données sont utilisées pour l'affectation des ressources ou la prestation des services pour l'Initiative sur les ressources humaines en santé autochtone de Santé Canada et pour le programme de subventions et de bourses du Conseil de recherches en sciences humaines d'Industrie Canada, entre autres applications.

D'après la rétroaction reçue lors de la consultation, les données sur la scolarité recoupant d'autres thèmes sont consultées à l'échelon provincial pour le financement d'études postsecondaires, y compris les projets d'immobilisations, elles sont utilisées pour la prise de décision liée à l'aide financière aux étudiants, et sont incluses dans les projections de la population et dans les inscriptions, nécessaires aux demandes de financement. En Saskatchewan, les données du Programme du recensement sont utilisées pour l'affectation des ressources, la prestation des services et l'élaboration des politiques et la planification liées à la formation de base des adultes, les initiatives ciblant les travailleurs plus âgés ainsi que la formation professionnelle. Cette information est également consultée dans le cadre de l'abordabilité pour les études postsecondaires de l'Alberta et la stratégie Ontario sans fumée.

Au niveau des administrations locales, les données du Programme du recensement appuient l'affectation des ressources pour les plans communautaires comme « Une communauté adaptée aux enfants » pour la petite enfance de l'Ontario, la prestation des services sociaux, les plans de services régionaux à la personne et la planification des services.

Planification, développement, surveillance, évaluation et rapports de rendement

Au sein du gouvernement fédéral, ces données sont importantes pour la mise en œuvre de plusieurs programmes, y compris le Programme canadien de prêts aux étudiants, l'assurance-emploi et le Régime de pensions du Canada. Parmi les utilisations fédérales de ces données pour l'évaluation et la production des rapports de rendement, mentionnons le Programme de développement des collectivités de l'Initiative fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario (FEDNOR) et la politique sur l'équité en matière d'emploi administrée par la Commission de la fonction publique.

35. Un grand nombre des utilisations déclarées nécessitent des données sur plusieurs thèmes. Les résultats du questionnaire « Utilisations et exigences relatives aux données » révèlent que le thème Scolarité est utilisé le plus souvent avec les thèmes Renseignements démographiques de base, Activité sur le marché du travail, Revenu et gains, et Familles et ménages.

Affaires autochtones et Développement du Nord Canada consulte les données sur la scolarité pour la politique sur l'évaluation, pour l'établissement de données repères et pour surveiller les lacunes relatives à la scolarité, à la participation économique et au développement de la population autochtone, une priorité pour ce ministère. Ces données sont utilisées pour l'élaboration des politiques et des programmes liés au marché du travail et à l'acquisition de compétences, comme la Stratégie emploi jeunesse d'Emploi et Développement social Canada. Patrimoine canadien les utilise, entre autres, pour le programme « Les jeunes s'engagent » et le Programme des Autochtones, et la Société canadienne d'hypothèques et de logement dépend des données sur la fréquentation scolaire pour calculer les besoins impérieux en matière de logement des ménages tenus par des étudiants.

À l'échelon provincial et territorial, les données sur la scolarité recoupant d'autres thèmes du Programme du recensement servent à un large éventail d'applications. Ces données sont utilisées pour établir les objectifs relatifs au niveau de scolarité, surveiller les résultats pour la population générale et divers groupes cibles, comme les immigrants, pour l'établissement de données repères, par exemple en ce qui concerne la planification des politiques et des programmes liés au marché du travail, la prise de décision liée à la politique sur les frais de scolarité et à la formation liée à l'emploi, les programmes visant la demande sur le marché du travail et l'intégration ainsi que pour la planification stratégique et la reddition de comptes.

Les données issues de ce thème du Programme du recensement appuient l'Aboriginal Postsecondary Education and Training Policy Framework and Action Plan de la Colombie-Britannique, le Campus Alberta Planning Framework, et le Building Vibrant Learning Communities and Living Literacy: A Literacy Framework for Alberta's Next Generation Economy de l'Alberta. Elles sont utilisées par le ministère des Richesses naturelles de l'Ontario pour déterminer la présence d'une concentration d'une spécialisation ou d'une industrie donnée dans une région géographique particulière et par Terre-Neuve-et-Labrador pour la Youth Attraction Strategy.

À l'échelon local, ces données orientent la création d'emplois, alimentent les modèles de transports régionaux, sont incluses dans les rapports le *Vital Signs* de Calgary et de Victoria, qui présentent des indicateurs de qualité de vie. Elles sont aussi utilisées pour la planification des services municipaux, l'élaboration des programmes, le travail stratégique relatif à l'utilisation des terres et l'analyse des plans officiels.

Recherche et autres utilisations

Ces données sont utilisées à l'échelon fédéral pour la recherche sur la rémunération et les avantages, par les gouvernements provinciaux, par les organismes représentant les personnes âgées et la communauté médicale afin de comprendre les déterminants sociaux de la santé, et par les enseignants pour faciliter la mise à niveau des titres scolaires.

Les questions du Programme du recensement sur la scolarité sont utilisées pour connaître le niveau de scolarité des résidents urbains et ruraux ayant des antécédents autochtones et non autochtones ainsi que le niveau de scolarité des immigrants. Le Collège du Yukon analyse ces données pour prédire la demande de programmes postsecondaires et de rattrapage scolaire. Les organismes non gouvernementaux les consultent pour élaborer des programmes de formation, déterminer les besoins en matière d'éducation aux adultes et pour le recrutement.

Les entreprises s'intéressent à la façon dont la main-d'œuvre vieillissante s'adapte au changement en prévision de l'embauche et utilisent les données pour modéliser l'offre et la demande sur le marché du travail, pour les applications de SIG, ainsi que pour les décisions relatives à la publicité (c.-à-d. comme moyen de communication).

Autres exemples :

- Orienter les travaux de l'Amaujaq National Centre for Inuit Education
- Produire des profils de secteurs et sur les communautés des Premières Nations.

Activité sur le marché du travail

L'information du thème **Activité sur le marché du travail** nous renseigne sur la main-d'œuvre du Canada, y compris les caractéristiques de la population active, en indiquant si les personnes sont occupées, en chômage ou inactives, dans quelles industries et professions elles travaillent, si elles travaillent à temps partiel ou à plein temps, toute l'année ou une partie de l'année, à titre d'employés, de travailleurs autonomes ou de travailleurs familiaux non rémunérés et quelle est leur langue de travail. On a fait remarquer que le Programme du recensement donne de l'information sur l'activité sur le marché du travail (profession, industrie, niveau géographique) à un niveau de granularité qui ne peut être obtenu d'aucune autre source.

Exemples des utilisations de données déclarées³⁶

Lois et règlements

Les règlements et la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, les règlements et la *Loi sur l'assurance-emploi*, et la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique* figurent parmi les utilisations déclarées des données sur ce thème par les participants du gouvernement fédéral.

Parmi les exemples de lois et règlements provinciaux et territoriaux pour lesquels des données sur l'activité sur le marché du travail ont été citées, mentionnons la *Loi sur les municipalités* du Yukon, les *Employment Program Regulations* de la Saskatchewan, l'*Apprenticeship and Industry Training Act* de l'Alberta, la *Loi sur les normes d'emploi* de l'Ontario, la *Loi sur les normes du travail* du Québec (L.R.Q., chapitre N-1.1), la *Loi sur la recherche portant sur le marché du travail* et la *Loi sur le développement de l'emploi* du Nouveau-Brunswick ainsi que la *Workplace Health, Safety and Compensation Act* et l'*Occupational Health and Safety Act* de Terre-Neuve-et-Labrador.

Les administrations locales de l'Ontario utilisent les données sur l'activité sur le marché du travail pour les programmes, les politiques et la recherche, entre autres utilisations, en lien avec la *Loi sur les zones de croissance* de l'Ontario, L.R.O. 2005 et la *Déclaration de principes provinciale*, 2005. Ces données sont aussi utilisées par la ville de Laval en réponse aux exigences en vertu de la *Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires* du Québec.

Affectation des ressources et prestation des services

À l'échelon fédéral, les données sur l'activité sur le marché du travail appuient l'affectation des ressources ou la prestation des services pour le Programme de développement des entreprises de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique et l'Initiative de développement coopératif d'Agriculture et Agroalimentaire. Les gouvernements provinciaux consultent ces données pour la prise de décisions (y compris les investissements en matière de transferts scolaires et des connaissances). À l'échelon local, elles orientent les plans des services liés au programme Ontario au travail, les plans stratégiques régionaux et les plans officiels régionaux.

36. Un grand nombre des utilisations déclarées nécessitent des données sur plusieurs thèmes. Les résultats du questionnaire « Utilisations et exigences relatives aux données » révèlent que le thème *Activité sur le marché du travail* est utilisé le plus souvent avec les thèmes *Renseignements démographiques de base*, *Scolarité*, *Revenu et gains*, et *Familles et ménages*.

Planification, développement, surveillance, évaluation et rapports de rendement

Les ministères et organismes fédéraux utilisent ces données pour l'évaluation ou la production des rapports de rendement, notamment pour les politiques sur l'immigration et l'intégration, la surveillance du bien-être social et économique des Autochtones dirigés par un gouvernement autonome, la planification des ressources humaines, le dénombrement des travailleurs dans le domaine de la santé publique, et pour établir le profil de la composition démographique et régionale des professions artistiques et culturelles. Emploi et Développement social Canada les réclame pour le Système de projections des professions au Canada, un modèle de demande, et pour la Stratégie emploi jeunesse.

Le thème sur l'activité sur le marché du travail comprend des renseignements détaillés sur la profession et le secteur d'activité pour les petites régions. Parmi les exemples fournis par les gouvernements provinciaux et territoriaux, ces résultats sont utilisés pour la planification des programmes et des politiques sur le marché du travail, ainsi que pour soutenir les études et la formation. D'autres utilisations ont été mentionnées par les gouvernements provinciaux et territoriaux, notamment la production de tendances et de projections professionnelles, importantes pour la planification de la main-d'œuvre, la surveillance des résultats sur le marché du travail de la population générale par rapport aux populations défavorisées, la prévision du bassin d'immigrants professionnels, et l'orientation des activités relatives aux plans d'action en ce qui concerne les écarts salariaux et l'équité salariale.

Parmi les diverses utilisations déclarées par les administrations locales et régionales, ces données aident à évaluer l'offre sur le marché du travail local et à déterminer la diversité du marché de l'emploi, ce qui pourrait donner lieu au maintien des jeunes. Ces résultats sont utilisés pour la planification des transports, la modélisation et la prévision, et pour le développement économique. Elles sont consultées pour la planification des services sociaux, l'élaboration des programmes visant à attirer et à conserver des entreprises, les rapports régionaux y compris les estimations et les prévisions de la population et de l'emploi de la région de Waterloo, l'urbanisme, les programmes d'emploi et pour la planification des programmes de santé.

Recherche et autres utilisations

Les données sur l'activité sur le marché du travail recoupant d'autres thèmes du Programme du recensement sont utilisées pour comprendre les caractéristiques de la population active des secteurs des ressources naturelles (industries de l'exploitation minière, de la foresterie et de l'énergie) dans le cadre de la priorité de recherche stratégique « Assurer la compétitivité des secteurs des ressources naturelles ». Ces résultats sont importants à l'échelon fédéral pour l'analyse des écarts entre les sexes et les conditions du marché du travail d'une variété de sous-groupes, tels que les Autochtones, les jeunes et les immigrants.

Parmi les exemples à l'échelon provincial et territorial, mentionnons la compréhension du rendement sur le marché du travail selon la profession détaillée, l'industrie et la géographie. Ces données sont utilisées pour identifier les tendances de la population étudiante, pour l'établissement de données repères, la modélisation, la production des profils régionaux, la diffusion au grand public, la production de documents internes variés et pour les analyses sectorielles. Les administrations locales les consultent lors de la création des profils communautaires.

Les données de ce thème du Programme du recensement, ainsi que sur les données sur les thèmes sur la scolarité, le revenu, les familles et ménages et les renseignements démographiques de base ont été utilisées pour créer un indice de défavorisation des quartiers³⁷. Le Centre for Child, Family and Community Research de l'Alberta a utilisé cet indice pour déterminer le statut socioéconomique des jeunes et des enfants de cette province et pour analyser l'utilisation des services interministériels.

D'autres exemples fournis par les organismes non gouvernementaux comprennent la planification des services de garde d'enfants et à la communauté, l'établissement de priorités stratégiques et l'identification des besoins en matière de formation. Ces données sont aussi utilisées pour comparer les niveaux de pauvreté et pour analyser l'intégration économique des immigrants.

Les organismes qui défendent les intérêts des personnes ayant un handicap et des minorités linguistiques comptent sur ces données et d'autres données du Programme du recensement. Les universitaires les utilisent pour la planification des programmes et l'orientation professionnelle ainsi que pour la planification des ressources humaines. Les entreprises s'y reportent pour déterminer les zones commerciales et pour analyser le potentiel du marché. Les données sont également corrélées aux résultats sur le revenu pour permettre de comprendre les habitudes d'achat et les préférences des médias.

37. R. Pampalon, D. Hamel, P. Gamache, et G. Raymond. 2009. Un indice de défavorisation pour la planification de la santé au Canada, *Maladies chroniques au Canada*.

Lieu de travail et déplacement entre le domicile et le travail

Le thème **Lieu de travail et déplacement entre le domicile et le travail** nous indiquent où travaillent les gens, comment ils se rendent au travail, leurs heures de navettage et la durée du navettage. Pendant la consultation, il a été mentionné que les données sur le lieu de travail gagnent en importance compte tenu de la nécessité de développer des centres urbains de manière à encourager la santé et les transports actifs. Parmi les participants à la consultation, les données sur ce thème du Programme du recensement sont surtout utilisées par les administrations locales.

Exemples des utilisations de données déclarées³⁸

Lois et règlements

Parmi les commentaires reçus, les exemples de lois provinciales pour lesquelles des données sur le lieu de travail et le déplacement entre le domicile et le travail ont été citées comprennent la *South Coast British Columbia Transportation Authority Act* [SBC 1998], la *Loi sur l'aménagement du territoire*, L.R.O. 2005, et la *Loi sur l'accès équitable aux professions réglementées* de l'Ontario ainsi que la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. a-19.1) du Québec.

Les administrations locales se servent de ces données pour s'acquitter de leurs responsabilités en lien avec les lois municipales et provinciales. Par exemple, la région de Waterloo utilise les données sur le lieu de travail et déplacement entre le domicile et le travail pour répondre aux exigences stipulées dans la *Loi de 2005 sur les zones de croissance*, L.R.O., la Déclaration de principes provinciale de 2005 et la *Loi sur les évaluations environnementales* de 1990 de l'Ontario. De plus, la ville de Calgary utilise les données sur le travail pour atteindre les objectifs d'intensité établis dans le plan municipal d'aménagement, exigé en vertu de la *Municipal Government Act* de l'Alberta.

Affectation des ressources et prestation des services

À l'échelon provincial, les données de ce thème du Programme du recensement sont utilisées pour établir les objectifs de rendement et les ententes de financement liées aux programmes d'infrastructure et pour l'affectation des ressources pour les réseaux routiers et cyclables. Les administrations locales comptent sur les données sur le lieu de travail et le déplacement entre le domicile et le travail pour les plans directeurs des transports, les analyses de rentabilisation du transport en commun rapide et les budgets du territoire. Ces données orientent également la prestation de divers services locaux, dont la garde d'enfants, les services d'incendies, les services de police, les services publics, les parcs et loisirs.

Planification, développement, surveillance, évaluation et rapports de rendement

Transports Canada consulte ces données pour l'élaboration des politiques et la planification des transports. Plusieurs ministères et organismes fédéraux se servent de ces données pour l'évaluation ou la production des rapports de rendement, comme Parcs Canada et l'Agence de la santé publique du Canada. Ces données sont analysées par Affaires autochtones et Développement du Nord Canada pour comprendre les tendances de navettage de la population autochtone vivant dans des réserves qui se rendent dans les régions urbaines pour y travailler, ainsi qu'à des fins de politique et de recherche.

38. Un grand nombre des utilisations déclarées nécessitent des données sur plusieurs thèmes. Les résultats du questionnaire « Utilisations et exigences relatives aux données » révèlent que le thème Lieu de travail et le déplacement entre le domicile et le travail est utilisé le plus souvent avec les thèmes Renseignements démographiques de base, Activité sur le marché du travail, Revenu et gains, et Scolarité.

À l'échelon provincial, les données sur le lieu de travail sont utilisées comme intrants pour la prévision et la modélisation de la demande de transport pour orienter la planification des transports. Ces données mettent en lumière les demandes du système de transport et les exigences du réseau, les tendances de navettage, les matrices de déplacements et les proportions des modes de transport ainsi que les préférences relatives au moment des déplacements, l'information utilisée pour le développement de l'utilisation des terres à long terme. Elles appuient aussi l'élaboration des projets et des programmes ruraux.

Parmi les utilisations mentionnées par les participants des administrations locales, les données sur le lieu de travail et le déplacement entre le domicile et le travail contribuent à la planification de l'infrastructure, elles sont utilisées pour la planification des transports régionaux et des transports en commun, pour la planification des programmes de subvention des tarifs des transports en commun et pour déterminer les frais de gestion des transports.

Les plans municipaux d'aménagement, les plans officiels régionaux et les modèles de transports régionaux du District régional de la capitale et de la ville de Calgary ont besoin des données sur le lieu de travail. Ces données orientent les questions relatives aux préoccupations liées à la congestion et aux modes de transport, importantes pour la planification du transport et de l'infrastructure, et sont incluses dans les rapports *Vital Signs* de Calgary et de Victoria.

Recherche et autres utilisations

L'Association des transports du Canada a déclaré que les données du Programme du recensement sont utiles pour les planificateurs des transports à l'étendue du Canada, en précisant « Notamment, les outils de planification du transport comprennent des modèles de transport qui sont utilisés pour prédire la demande de navettage dans les réseaux urbains, évaluer les projets et les politiques, préparer des analyses de rentabilisation pour le financement de l'infrastructure et pour les investissements dans les services. Ces outils sont utilisés par tous les ordres de gouvernement (municipal, régional, provincial et fédéral) ».

D'une perspective environnementale, cette information aide à dénombrer les véhicules-kilomètres parcourus dans le cadre des efforts visant à réduire les gaz à effet de serre, ainsi qu'à mesurer la qualité de l'air dans le contexte du mode de transport.

Les données sur le lieu de travail et le déplacement entre le domicile et le travail sont utilisées pour étudier les transports actifs à divers niveaux géographiques, lors de la création de zones d'analyse de circulation, pour déterminer le soutien au transport pour des groupes de population cible et à des fins de comparaisons internationales. Elles orientent les programmes éducatifs liés au navettage à bicyclette, et sont diffusées par l'entremise de la Base de données sur les collectivités d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et du site Web de Terre-Neuve-et-Labrador sur les comptes des collectivités. Étant donné qu'elles sont disponibles à l'échelon national, elles sont utilisées comme base de comparaison entre municipalités.

Revenu et gains

Le thème **Revenu et gains** fournit de l'information sur le revenu provenant de toutes les sources, et inclus les frais de garde d'enfants et les paiements de pension alimentaire. Dans les commentaires recueillis, les organismes des différents secteurs considèrent la situation socioéconomique d'une personne comme un facteur déterminant de la santé.

Exemples des utilisations de données déclarées³⁹

Lois et règlements

On a déclaré que le gouvernement fédéral utilise les données concernant le revenu et les gains, entre autres, pour l'administration de la *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*, pour l'administration du *Régime de pensions du Canada*, de la *Loi sur la sécurité de la vieillesse* et de la *Loi sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada*.

Parmi les exemples de législations et de règlements provinciaux et territoriaux déclarés pendant la consultation, mentionnons la *Loi sur les municipalités* du Yukon, les *Personal Injury and Benefits Regulations* (en vertu de l'*Automobile Accident Insurance Act*) de la Saskatchewan, la *Regional Health Authorities Act* de l'Alberta, la *Loi sur le ministère des Services sociaux et communautaires* de l'Ontario L.R.O. 1990, chap. M.20 et la *Loi sur la recherche consacrée au marché du travail du Nouveau-Brunswick*. Ces données sont également utilisées par le gouvernement du Québec pour les plans de surveillance de la santé de la population selon la *Loi de santé publique* (2002).

Affectation des ressources et prestation des services

Le gouvernement fédéral utilise les données sur le revenu du Programme du recensement pour l'affectation des ressources et la prestation des services, incluant le Fonds des collectivités innovatrices de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique et le Programme Croissance des entreprises et des régions et le Programme de diversification des collectivités, entre autres utilisations de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec.

À l'échelon provincial, les données sur le revenu sont prises en compte au moment d'allouer des ressources et de fournir des services, y compris les services de la protection de l'enfance et les prestations et services à l'emploi. Combinées à d'autres thèmes du Programme du recensement, ces données sont utilisées en Ontario pour orienter l'affectation des fonds par le biais des Subventions pour les besoins des élèves, qui sont basées sur divers indicateurs socioéconomiques.

À l'échelon local, les données sur le revenu et les gains du Programme du recensement appuient l'affectation des ressources pour les programmes de logement abordable, l'établissement des immigrants et la garde d'enfants. Elles sont consultées par les administrations locales pour définir les services et les programmes tels que les programmes de cantines scolaires et les refuges, pour les services à l'emploi ainsi que pour la production d'une échelle socioéconomique analysée spatialement (cartographiée) pour déterminer les services, l'état de santé et les besoins en matière de santé à l'étendue des quartiers.

39. Un grand nombre des utilisations déclarées nécessitent des données sur plusieurs thèmes. Les résultats du questionnaire « Utilisations et exigences relatives aux données » révèlent que le thème Revenu et gains est utilisé le plus souvent avec les thèmes Renseignements démographiques de base, Scolarité, Activité sur le marché du travail, et Familles et ménages.

Planification, développement, surveillance, évaluation et rapports de rendement

À l'échelon fédéral, la Direction générale de la politique des arts de Patrimoine canadien utilise ces données recoupant les professions et d'autres variables du Programme du recensement comme point de repère pour les exigences en matière de politiques et de planification, pour la production des rapports de rendement et la surveillance et l'évaluation des programmes. Plusieurs ministères utilisent ces données pour l'évaluation ou la production des rapports de rendement, y compris Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, Citoyenneté et Immigration Canada, Anciens Combattants Canada et Sécurité publique Canada.

Elles sont utilisées pour les soins de santé primaires et la gestion des maladies chroniques à Santé Canada, pour la gestion de l'offre à Agriculture et Agroalimentaire Canada et lors du calcul de l'abordabilité de logement et l'indicateur des besoins impérieux en matière de logement à la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick consulte les données sur le revenu et les gains ainsi que d'autres thèmes du Programme du recensement pour orienter les politiques et la planification relatives à divers enjeux liés aux femmes, pour la mise en œuvre des efforts pour lutter contre la violence faite aux femmes et des plans d'action sur les écarts salariaux, ainsi que pour les obligations à l'égard de l'équité salariale. À l'échelon provincial, ces données sont corrélées à la scolarité pour comprendre la réussite scolaire, ainsi que pour soutenir et cibler les programmes et les politiques. Ces données sont utilisées pour la planification stratégique et la reddition de comptes, et pour les politiques et le financement des institutions de soins de longue durée.

Parmi les autres utilisations à l'échelon provincial qui nécessitent les données du Programme du recensement sur le revenu et les gains pour l'élaboration des politiques ou la surveillance des programmes, mentionnons le Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale (2010-2015) du Québec, le modèle d'allocation fondée sur la santé pour l'affectation de fonds aux hôpitaux de l'Ontario, les programmes de la Seniors Services Division de l'Alberta (Seniors Benefit, Dental and Optical Assistance for Seniors Program, Education Property Tax Assistance for Seniors) et la Stratégie de réduction de la pauvreté de Terre-Neuve-et-Labrador.

Les administrations municipales ont déclaré, à titre d'exemple, les activités visant à attirer des résidents et des entreprises, les services sociaux et les affaires municipales, l'approvisionnement en eau et les égouts, l'utilisation des terres, l'urbanisme et la planification régionale, l'analyse du transport vers le lieu de travail, l'élaboration des politiques, le suivi des programmes, le développement de plans communautaires officiels, et, les politiques et les programmes sur l'habitation. Ces données sont aussi utilisées pour respecter les obligations établies par les programmes fédéraux et provinciaux (p. ex., infrastructure, social, communautaire, sécurité publique).

Recherche et autres utilisations

Les données sur ce thème sont utilisées par le gouvernement fédéral pour analyser les écarts parmi les groupes visés par l'équité en matière d'emploi sur le marché du travail, à l'échelon provincial, elles sont utilisées pour comparer le degré de situation de faible revenu interprovincial, mesurer l'intégration sociale, scolaire et professionnelle des personnes handicapées, et pour l'analyse fondée sur le sexe, et à l'échelon local, pour produire des mémoires sur le faible revenu et pour la surveillance de la croissance de la population, du logement et de l'emploi.

Ces données sont importantes pour le calcul d'un indice du risque social, lequel oriente la planification des programmes et des services. Les organismes qui offrent des services de santé consultent les résultats sur le revenu et les gains pour comprendre les besoins de certains groupes de population tels que les aînés, et pour identifier les quartiers et les communautés prioritaires pour les programmes et la sensibilisation.

Les organismes autochtones utilisent ces données pour déterminer les besoins en matière de subventions pour la garde d'enfants et autres soutiens à la famille, cibler les ressources (p. ex., logement abordable), mettre en œuvre des programmes culturels, de rattrapage scolaire et de prévention du crime ainsi que pour créer des occasions de formation et d'apprenti, entre autres applications.

Les universitaires consultent ces données pour comprendre la sécurité économique des Canadiens, pour des études de recherche, des analyses sur les écarts salariaux, la recherche et le développement, la planification des ressources humaines et dans les centres de données de recherche. Les organismes représentant différents groupes de population comptent sur les données du Programme du recensement pour comprendre les caractéristiques des personnes qui en font partie.

Logement et coûts d'habitation

Les données du thème **Logement et coûts d'habitation** fournissent de l'information servant à développer des collectivités et des projets en matière de logement. Ces données, combinées à d'autres thèmes du Programme du recensement, comme les données sur les activités de la vie quotidienne et le revenu et gains, sont utilisées pour établir des objectifs de logement abordable, approprié et convenable et pour évaluer les besoins en matière de logement.

Exemples des utilisations de données déclarées⁴⁰

Lois et règlements

Au niveau du gouvernement fédéral, la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) dépend des données sur le logement et sur les coûts d'habitation pour s'acquitter de ses responsabilités en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*. Ces données sont utilisées pour déterminer les besoins impérieux en matière de logement et pour produire les estimations canadiennes sur le surpeuplement (c.-à-d. le nombre de chambres à coucher). (Nota : Le surpeuplement, la nécessité d'effectuer des réparations importantes et l'abordabilité du logement sont les trois normes d'habitation qui composent l'indicateur des besoins impérieux en matière de logement.)

Le besoin impérieux en matière de logement est un important indicateur pour divers organismes gouvernementaux. Par exemple, il est utilisé pour surveiller l'état de Tout le monde à bord : Stratégie manitobaine de réduction de la pauvreté et d'inclusion sociale, dont les indicateurs sont prescrits dans les règlements de la *Loi sur la stratégie de réduction de la pauvreté*. Comprendre les besoins impérieux en matière de logement est aussi important pour le travail sur le Tripartite First Nations Housing Memorandum of Understanding entre la province de la Colombie-Britannique, le gouvernement fédéral et les Premières Nations.

Parmi d'autres exemples d'utilisations législatives à l'échelon provincial qui requièrent ces données du Programme du recensement, mentionnons la déclaration sur la politique du logement de l'Ontario de 2012 en vertu de la *Loi sur les services de logement* de l'Ontario, 2011, et la *Loi sur l'urbanisme* du Nouveau-Brunswick (article 77).

La ville de Toronto utilise ces données pour appuyer l'Official Plan Housing Policy en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire* de l'Ontario, L.R.O. 2005, ainsi que pour la protection des logements locatifs en vertu de la *Loi sur la protection des logements locatifs* de l'Ontario.

Affectation des ressources et prestation des services

Les données sur le logement du Programme du recensement sont utilisées pour l'affectation des ressources et la prestation des services liés à la Sécurité de la vieillesse, le Régime de pensions du Canada, les logements pour la Défense nationale et les Forces canadiennes ainsi que les activités du groupe de travail sur les personnes handicapées de l'EDSC, entre autres applications. Parmi les exemples d'utilisations à l'échelon provincial qui nécessitent des données du Programme du recensement sur le logement et coûts d'habitation pour l'affectation des ressources, mentionnons la Société d'habitation du Québec : programme de logement à loyer modique et les programmes de la Saskatchewan Housing Corporation.

À l'échelon local, ces données orientent les programmes d'aménagement et de réparation de logement abordable (y compris le Programme Canada-Ontario de logement abordable et le Programme d'aide à la remise en état des logements de la SCHL). Elles servent à l'affectation des ressources dans le cadre

40. Un grand nombre des utilisations déclarées nécessitent des données sur plusieurs thèmes. Les résultats du questionnaire « Utilisations et exigences relatives aux données » révèlent que le thème Logement et coûts d'habitation est utilisé le plus souvent avec les thèmes Renseignements démographiques de base, Familles et ménages, Revenu et gains, et Activité sur le marché du travail.

de l'élaboration de plans pluriannuels et des recommandations stratégiques pour le logement abordable et l'itinérance (p. ex., les plans décennaux sont maintenant obligatoires en vertu de la loi ontarienne).

Planification, développement, surveillance, évaluation et rapports de rendement

Les données sur le logement et les coûts d'habitation, plus précisément le coût du logement, les réparations et le délabrement, sont utilisées par Affaires autochtones et Développement du Nord Canada pour l'élaboration des politiques. D'autres exemples d'applications de données pour ce thème comprennent le plan de surveillance de la santé de la population de Santé Canada et la planification de la gestion des urgences et la recherche de politiques stratégiques par Santé publique Canada.

Elles sont utilisées pour la gestion des ressources et le développement au Nunavut et pour l'Initiative de prévention de l'itinérance dans les collectivités et le Fonds d'aide d'urgence aux impayés d'énergie⁴¹ en Ontario. Ce thème du recensement ainsi que les données sur le revenu et les gains et les renseignements démographiques de base sont utilisés pour appuyer les programmes tels que l'Aboriginal Homeless Outreach Program, Homeless Outreach Program et Emergency Shelter Program en Colombie-Britannique.

Les administrations locales examinent les résultats de ce thème du Programme du recensement pour orienter la politique sur l'utilisation des terres, attirer et mesurer le maintien des résidents et des entreprises, pour le développement économique, la planification urbaine et régionale et les programmes de protection de la communauté. Le logement et les coûts d'habitation ont été cités par la Région de Waterloo en lien avec des plans tels que la Homelessness to Housing Stability Strategy et le Community action plan for housing ainsi que par la région de Peel pour le Long Term Affordability Housing Strategy et le Peel Renovates program.

Recherche et autres utilisations

La Société canadienne d'hypothèques et de logement produit un éventail de publications de recherche à l'aide de ces données, p. ex., la Série sur le logement selon les données du Recensement de 2006 : *Conditions de logement des aînés au Canada et Profil de la copropriété au Canada, 1981 à 2006*. Ces données sont aussi utilisées par les administrations locales pour produire des projections du logement, et elles alimentent les modèles socioéconomiques.

Les organismes autochtones utilisent ce thème du Programme du recensement pour évaluer l'incidence du surpeuplement compte tenu de l'effet sur la scolarité, la santé et les questions sociales, déterminer les besoins en matière de logement abordable, élaborer des programmes et des politiques pour les Autochtones des régions rurales et urbaines, effectuer de la recherche, pour la surveillance et la recherche des programmes, pour l'information sur les coûts du logement, la prise de décisions et la prestation des services, pour le soutien aux familles, dans les propositions de financement et dans les documents stratégiques.

Les données sur les coûts de logement et d'habitation sont également consultées par les fournisseurs de services pour la planification et l'établissement des priorités stratégiques associées aux services sanitaires et communautaires. Les organismes universitaires les analysent pour identifier les régions prioritaires, et les utilisent pour l'enseignement, la recherche et l'élaboration des programmes d'enseignement. Elles sont prisées par les entreprises pour la recherche de marché et la localisation des emplacements.

Les associations de locataires consultent ces données lorsqu'il s'agit des applications d'augmentation des loyers. Ces données sont utilisées à des fins de défense des droits en ce qui concerne l'offre de locations, pour comprendre et évaluer les conditions de vie de divers groupes cibles (francophones, Acadiens, familles monoparentales, personnes handicapées), et sont également utilisées pour cartographier la disponibilité des services à large bande.

41. Référence : *Loi sur le ministère des Services sociaux et communautaires*, L.R.O. 1990, chap. M.20.

Demandes de nouvelles données

Les exigences pour l'information qui n'est pas actuellement offerte dans le cadre du Programme du recensement ont été demandées au moyen du *Guide de consultation sur le contenu du Programme du Recensement de 2016*.

Dans l'ensemble, aucune lacune majeure n'a été soulevée dans le contenu du Programme du recensement pendant la consultation. Cent trente et une nouvelles demandes de données pour le Programme du recensement ont été cernées, la plupart ayant été déclarés par un ou deux participants seulement (voir l'[annexe C](#) donne la liste complète). Comme présenté dans le tableau ci-dessous, douze thèmes ont été appuyés quatre fois ou plus dans les commentaires de la consultation. Dans bien des cas, des données sur ces thèmes sont recueillies dans d'autres programmes statistiques, notamment l'Enquête sociale générale ou l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes ou d'autres enquêtes-ménages nationales.

Tableau 5
Demandes de nouvelles données qui ont fait l'objet de quatre commentaires ou plus

Exigences en matière de nouvelles données déclarées	Nombre de commentaires
Travail non rémunéré	12
Identité sexuelle	10
Déplacement du domicile à l'école	7
Résidence secondaire	6
Orientation sexuelle	6
Religion	5
Types de handicaps	5
Garde d'enfants	4
Dette	4
Fécondité	4
Mobilité résidentielle	4
Types de logement	4

Source : Statistique Canada, Division des opérations du recensement, Consultation sur le contenu du Programme du Recensement de 2016.

Travail non rémunéré : Les participants des gouvernements provinciaux étaient les plus enclins à mentionner le besoin d'information sur le travail non rémunéré. Il a été précisé pendant la consultation que les données sur le travail non rémunéré sont utilisées pour planifier et mesurer les politiques sociales et économiques, estimer les contributions non payées à l'économie et la disponibilité de la main-d'œuvre, étudier l'égalité entre les sexes au Canada et pour analyser les tendances. Il a été souligné que l'augmentation des soins de santé à domicile rend ces données importantes, et suggéré que cette question pourrait être posée tous les 10 ans.

Identité sexuelle : Les participants du secteur non gouvernemental étaient les plus enclins à mentionner le besoin d'information sur l'identité sexuelle. Définie comme la façon dont une personne perçoit son sexe, il a été exprimé lors de la consultation qu'une question sur l'identité sexuelle fournirait des renseignements sur une communauté moins visible non dénombrée auparavant. Ces données orienteraient l'analyse comparative entre les sexes et les initiatives axées sur la diversité, et contribueraient à l'analyse sur les déterminants sociaux de la santé et les inégalités de la santé.

Déplacements entre le domicile et l'école : Les participants des gouvernements provinciaux étaient les plus susceptibles de déclarer le besoin d'information sur les déplacements entre le domicile et l'école. Le résultat de cette question fournirait plus d'information sur l'utilisation du réseau routier et faciliterait la planification de l'infrastructure et de l'aménagement du territoire dans les régions urbaines et les environs.

Résidences secondaires : Les participants des gouvernements provinciaux étaient les plus susceptibles de déclarer le besoin d'information sur les résidences secondaires. Une question sur les résidences secondaires pour les étudiants, les enfants de parents séparés et la population en général a été suggérée. Cette information permettrait de mieux planifier l'aménagement du territoire et de l'infrastructure. Elle serait utilisée pour établir des liens entre la vie personnelle et le travail et permettrait de produire des tableaux sur les déplacements. La connaissance des résidences secondaires d'enfants et d'étudiants vivant dans deux ménages orienterait l'analyse sur les choix scolaires, le niveau de scolarité atteint et les résultats de santé.

Orientation sexuelle : Les utilisateurs de données du secteur non gouvernemental étaient les plus portés à déclarer le besoin d'information sur l'orientation sexuelle. Il a été mentionné que les résultats d'une question sur l'orientation sexuelle aideraient les fournisseurs de services à cerner les populations qui ont des besoins spécialisés. Ils aideraient les décideurs de politiques et les planificateurs de la santé et de l'éducation à cibler leurs activités de sensibilisation aux personnes gaies, lesbiennes, bisexuelles et transgendéristes. Les résultats appuieraient également une initiative fédérale visant à aborder la question du VIH/sida dans les groupes de population clés. Une suggestion était de limiter la question à la population âgée de 18 ans et plus.

Religion : Certains participants ont demandé qu'une question sur la religion soit posée tous les cinq ans. Parmi les commentaires reçus, on a fait remarquer que la question sur la religion nous renseigne sur la diversité sociale et culturelle du Canada. Associées à d'autres thèmes du Programme du recensement, ces données éclaireraient l'élaboration des politiques et seraient utilisées pour réaliser le programme sur le multiculturalisme du Canada.

Types de handicaps : Cette demande de nouvelles données a été cernée par certains représentants des administrations provinciales et locales, ainsi que par des participants du secteur non gouvernemental. Les questions sur les types de limites (p. ex., handicaps cognitifs, intellectuels, physiques et sensoriels) aideraient à soutenir la politique municipale sur l'accessibilité, et seraient utilisées pour l'analyse des tendances et l'évaluation des programmes. Les données concernant les activités de la vie quotidienne sont exigées aux niveaux inférieurs de détail géographique pour la prestation des ressources et des services, pour assurer l'accès égal et pour répondre aux besoins particuliers de différents groupes de population.

Garde d'enfants : Les commentaires sur ce thème du contenu proviennent principalement du secteur non gouvernemental. Le contenu sur le type de garde d'enfants (p. ex., garderies autorisées et non autorisées, garde familiale, soins pour enfants fournis par les grands-parents), l'entente (comme les soins à domicile, avant/après l'école, etc.), et la nature payante ou gratuite a été suggéré. Il a été recommandé que les questions soient dérivées de l'Enquête sociale générale.

Dettes : Certains participants du secteur non gouvernemental et du secteur des administrations locales ont indiqué un besoin d'information sur les dettes. Les données sur les dettes par type, comme les dettes du ménage, les dettes personnelles et les dettes des entreprises, éclaireraient les décisions en indiquant les difficultés financières, le comportement et la littératie de groupes de population définis, comme les personnes âgées, qui auront besoin de leurs ressources financières compte tenu de leur plus longue espérance de vie. On a également suggéré d'ajouter une question sur les dettes découlant de la participation aux études postsecondaires.

Mobilité résidentielle : Certains participants des administrations provinciales et territoriales se sont dits intéressés à ce thème. Une question sur le type de résidence (p. ex., temporaire), la durée de temps passé à la résidence actuelle, la résidence précédente et le nombre de fois que le répondant a déménagé au cours des cinq dernières années nous permettrait de comprendre la stabilité (c.-à-d. des personnes et des ménages) au fil du temps. Cette information orienterait la planification des programmes, des services et de la recherche pour les sans-abri.

Type de logement : Bien que cette information soit recueillie par l'agent recenseur, une question sur le type de logement (comme maison individuelle non attenante, maison jumelée, maison en rangée, condo-appartement) a été posée. Les résultats seraient comparés aux résultats des enquêtes sur les locations, serviraient à estimer le nombre de logements accessoires ou secondaires qui composent le parc immobilier de location et permettraient d'établir le profil de ces résidents.

Fécondité : Certains participants des gouvernements provinciaux aimeraient obtenir de l'information sur ce thème, abordé pour la dernière fois dans le cadre du Recensement de 1991. Une question sur le nombre d'enfants mis au monde est importante pour l'analyse de la reproduction et de l'accroissement de la population. On a fait remarquer qu'il faudrait poser la question à la population âgée de 15 ans et plus, tant aux hommes qu'aux femmes. Cette information est nécessaire pour les petites régions et différents groupes de population.

Modifications suggérées pour le contenu du Programme du recensement

À la question 3 du *Guide de consultation sur le contenu du Programme du Recensement de 2016*, on interrogeait les participants au sujet de modifications aux questions actuelles du Recensement de la population de 2011 ou de l'Enquête nationale auprès des ménages⁴² de 2011. Voici quelques idées proposées pendant la consultation :

Pour la question sur le statut d'immigrant (Q. 11), inclure une sous-question au sujet de la catégorie d'admission des immigrants (c.-à-d. immigrant de la composante économique, réunification des familles ou réfugié).

Dans le module sur la scolarité (Q. 27 à 30), ajouter la catégorie « études collégiales ou universitaires partielles » comme catégorie de réponse et demander des précisions sur les diplômes d'études collégiales.

Inclure la catégorie de réponse « formation en ligne » à la question sur l'emplacement des études du plus haut niveau de scolarité atteint (Q. 32).

Éliminer la question sur le revenu (Q. 55) et utiliser seulement les données administratives sur les contribuables de l'Agence du revenu du Canada comme source de variables sur le revenu. Il a été mentionné que ce processus augmenterait l'exactitude des données pour la population complète et allégerait le fardeau du répondant.

42. Les modifications suggérées ici se rapportent au contenu compris dans l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

Géographie

Dans le cadre de la consultation sur le contenu du Programme du Recensement de 2016, on a recueilli de l'information sur le besoin ou sur l'utilisation de diverses régions géographiques. Collectivement, les divisions de recensement et les subdivisions de recensement (équivalentes aux comtés, régions et municipalités) sont les niveaux géographiques normalisés les plus souvent mentionnés pour les utilisations déclarées.

Nota : Dans la plupart des cas, le Programme du recensement est la seule source de données socioéconomiques à des niveaux géographiques détaillés (c.-à-d. division de recensement/subdivision de recensement, secteur de recensement et aire de diffusion). Normalement, les enquêtes-ménages n'ont pas un échantillon suffisamment grand pour produire des données régionales.

Comme on le voit dans le tableau qui suit, environ 43 % à 46 % des utilisations déclarées par les administrations provinciales et territoriales, les administrations locales et les organismes non gouvernementaux ont besoin de données à des niveaux géographiques détaillés (c.-à-d. division de recensement/subdivision de recensement, secteur de recensement, aire de diffusion). Les résultats indiquent également un intérêt variable envers les « autres régions », y compris les régions personnalisées, la majorité de ces utilisations déclarées nécessitant des données à des niveaux inférieurs à la région métropolitaine de recensement. Les commentaires recueillis pendant la consultation révèlent que les participants dépendent des données du Programme du recensement à des niveaux géographiques détaillés et à d'autres niveaux géographiques pour les deux tiers (66 %) de toutes les utilisations de données déclarées.

Tableau 6
Répartition en pourcentage (%) des utilisations de données par niveau géographique combiné selon le secteur

Niveau géographique	Gouvernement fédéral	Gouvernements provinciaux et territoriaux	Administrations locales	Autres secteurs	Total combiné
Canada, province/territoire, région métropolitaine de recensement/agglomération de recensement	47,6	36,6	22,4	35,4	34,0
Division de recensement/subdivision de recensement, secteur de recensement, aire de diffusion	34,9	44,7	46,3	42,5	42,8
Autre géographie	17,6	18,7	31,3	22,1	23,2

Source : Statistique Canada, Division des opérations du recensement, Consultation sur le contenu du Programme du Recensement de 2016.

Gouvernement fédéral

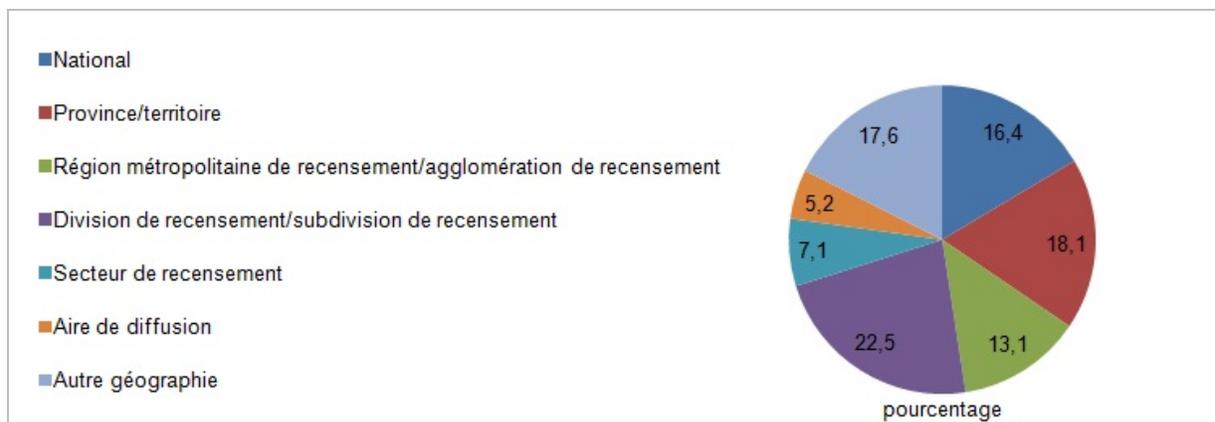
Près de la moitié (47,6 %) des utilisations déclarées par le gouvernement fédéral indiquaient un besoin de données à des niveaux géographiques supérieurs (c.-à-d. national, provincial/territorial et région métropolitaine de recensement/agglomération de recensement), comparativement à 34,9 % des utilisations nécessitant des résultats à des niveaux géographiques détaillés (c.-à-d. division de recensement/subdivision de recensement, secteur de recensement, aire de diffusion), et 17,6 % des utilisations qui ont besoin d'information du Programme du recensement en fonction d'autres niveaux géographiques.

Les **autres niveaux géographiques** comprennent les circonscriptions électorales fédérales, les centres de population, les régions économiques, les régions sociosanitaires et les codes postaux, entre autres. Les niveaux géographiques personnalisés, comme les districts scolaires, les régions visées par des revendications territoriales, dans les réserves et hors réserve, les établissements indiens et les ports ont également été déclarés.

Parmi les utilisations déclarées par le secteur fédéral nécessitant des données à des niveaux géographiques détaillés, mentionnons pour appuyer des lois comme la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* et pour s'acquitter de ses responsabilités selon la *Loi nationale sur l'habitation*. Ces résultats sont utilisés pour la surveillance des maladies chroniques, la planification de la gestion des urgences, la prestation des services, les politiques et la recherche, le suivi des tendances relatives aux professions culturelles et artistiques, le recrutement, la surveillance du bien-être social et économique des collectivités tributaires des ressources, la cartographie et les études du marché.

Graphique 2

Utilisations des données du Programme du recensement selon le niveau géographique, secteur des administrations publiques fédérales



Source : Statistique Canada, Division des opérations du recensement, Consultation sur le contenu du Programme du Recensement de 2016.

Gouvernements provinciaux et territoriaux

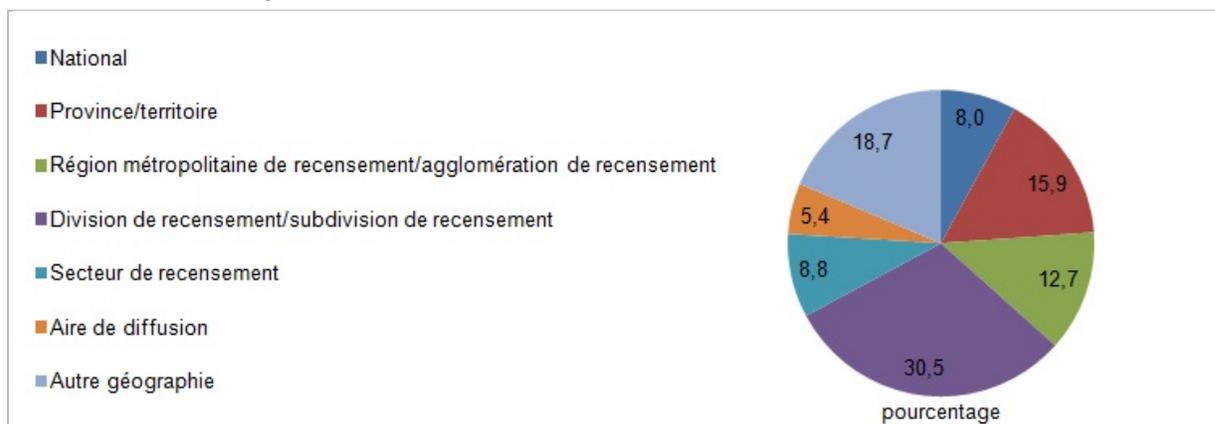
À l'inverse, 44,7 % des utilisations de données déclarées par les gouvernements provinciaux et territoriaux indiquaient un besoin de données à des niveaux géographiques détaillés (c.-à-d. division de recensement/subdivision de recensement, secteur de recensement, aire de diffusion), comparativement à 36,6 % des utilisations qui dépendent des résultats à des niveaux géographiques plus vastes (c.-à-d. national, provincial/territorial et région métropolitaine de recensement/agglomération de recensement). La répartition des utilisations du secteur provincial/territorial qui exigent des données du Programme du recensement en fonction d'autres niveaux géographiques (18,7 %) est comparable à celle du secteur fédéral.

Les **autres niveaux géographiques** comprennent la région économique, le centre de population, la région de tri d'acheminement, le code postal et l'îlot de diffusion, entre autres. Les niveaux géographiques personnalisés comme la région administrative provinciale, la circonscription électorale provinciale, l'unité de santé publique et les régions sociosanitaires ont également été mentionnés.

Voici des exemples d'utilisations déclarées par les gouvernements provinciaux et territoriaux nécessitant des données à des niveaux géographiques détaillés : la Multicultural Immigration Strategy à Terre-Neuve-et-Labrador, la *Loi sur le développement de l'emploi* au Nouveau-Brunswick, le Plan commun de surveillance de l'état de santé de la population et de ses déterminants au Québec, l'initiative d'activités après l'école en Ontario, le Programme provincial d'aide à l'emploi et au revenu au Manitoba, les services d'orientation professionnelle et d'emploi en Saskatchewan, le développement régional en Alberta, les décisions sur les transports et l'infrastructure en Colombie-Britannique, et la planification de la main-d'œuvre de la fonction publique au Yukon.

Graphique 3

Utilisations des données du Programme du recensement selon le niveau géographique, secteur des administrations provinciales et territoriales



Source : Statistique Canada, Division des opérations du recensement, Consultation sur le contenu du Programme du Recensement de 2016.

Administrations locales

Les participants à la consultation des administrations locales ont déclaré le plus grand nombre d'utilisations (46,3 %) nécessitant des données à des niveaux géographiques détaillés (c.-à-d. division de recensement/subdivision de recensement, secteur de recensement, aire de diffusion), comparativement à 22,4 % des utilisations nécessitant des données à des niveaux géographiques plus vastes (c.-à-d. national, provincial/territorial et région métropolitaine de recensement/agglomération de recensement). Ce secteur a également affiché le besoin le plus marqué de données à d'autres niveaux géographiques, comme démontré dans 31,3 % des utilisations déclarées.

Les **autres niveaux géographiques** comprennent le centre de population, la localité désignée, l'îlot de diffusion, le côté d'îlot et le code postal, entre autres. Les régions géographiques personnalisées comme la zone de circulation, l'arrondissement, le quartier municipal, le quartier personnalisé, la zone de patrouille policière et le secteur de service ont également été mentionnées.

Parmi les exemples d'utilisations déclarées par les administrations locales nécessitant des données à des niveaux géographiques détaillés mentionnons les plans régionaux/municipaux officiels, la planification des programmes et la prestation des services pour divers groupes de population, y compris les jeunes, les personnes âgées, les immigrants, les peuples autochtones et les personnes handicapées, l'affectation des ressources pour les plans de services locaux, la planification de l'infrastructure et des transports, la planification de l'utilisation des terres, la production des rapports sur les politiques d'équité en matière d'emploi, la sensibilisation communautaire, les plans de prévention de la violence, la prestation des services d'interprétation, les plans d'action communautaire pour le logement, l'analyse spatiale (cartes), les projections démographiques et du logement, les profils des communautés et les rapports au Conseil.

Graphique 4

Utilisations des données du Programme du recensement selon le niveau géographique, secteur des administrations locales



Source : Statistique Canada, Division des opérations du recensement, Consultation sur le contenu du Programme du Recensement de 2016.

Autres secteurs

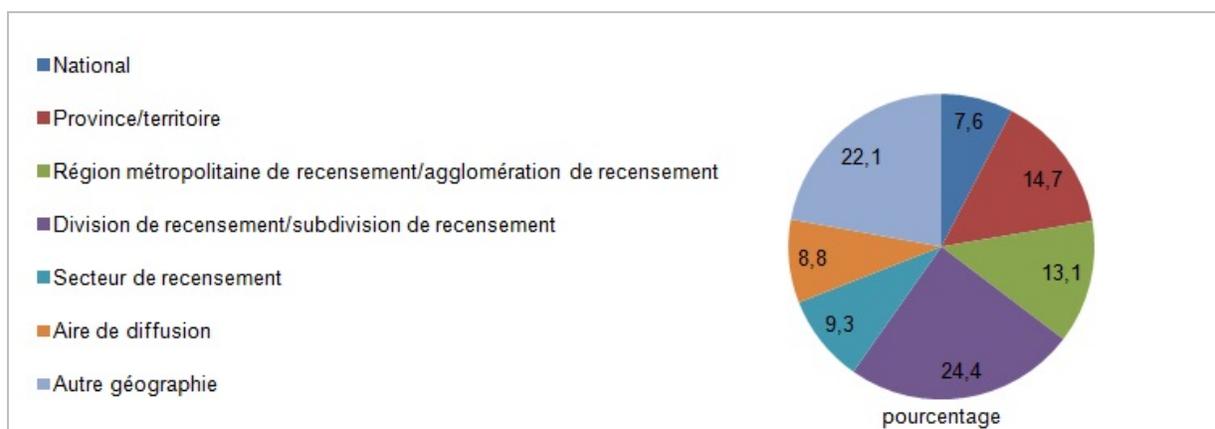
Ce secteur dépend également des données du Programme du recensement à des niveaux géographiques détaillés (c.-à-d. division de recensement/subdivision de recensement, secteur de recensement, aire de diffusion), comme confirmé dans 42,5 % des utilisations déclarées, comparativement à 35,4 % des utilisations qui nécessitent des résultats à des niveaux géographiques plus vastes (c.-à-d. national, provincial/territorial et région métropolitaine de recensement/agglomération de recensement), et 22,1 % des utilisations précisant un besoin de données à d'autres niveaux géographiques.

Les **autres niveaux géographiques** comprennent la région économique, les zones d'influence des régions métropolitaines, le centre de population, l'îlot de diffusion, la région de tri d'acheminement et le code postal, entre autres. Les niveaux géographiques personnalisés comme la zone de circulation, le secteur de commerce/service et les régions sociosanitaires ont également été mentionnés.

Parmi les exemples d'utilisations déclarées par le secteur non gouvernemental nécessitant des données à des niveaux géographiques plus détaillés, mentionnons la prestation des programmes et des services, l'élaboration des politiques, l'établissement des priorités et la planification stratégique, la défense des droits, les demandes de subventions, la modélisation, les prévisions de navettage, la répartition spatiale de l'emploi, la segmentation du marché, l'analyse du potentiel des zones commerciales et du marché et la recherche de localisations des emplacements.

Graphique 5

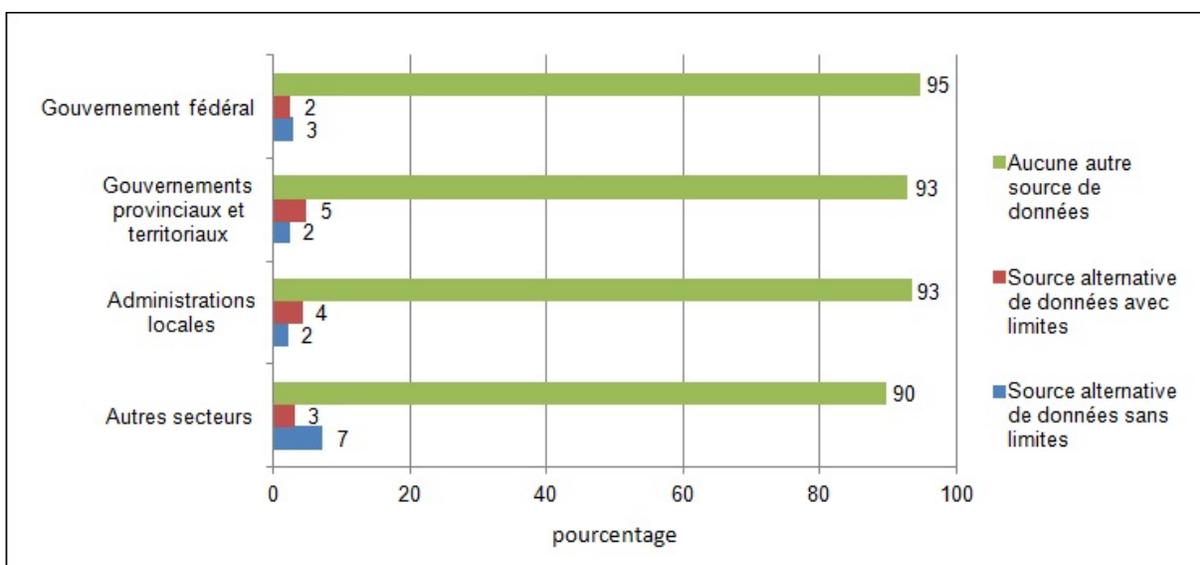
Utilisations des données du Programme du recensement selon le niveau géographique, autres secteurs



Source : Statistique Canada, Division des opérations du recensement, Consultation sur le contenu du Programme du Recensement de 2016.

Pertinence des sources alternatives de données : Parmi les commentaires reçus, les participants ont indiqué qu'il n'y avait pas de sources alternatives de données appropriées au sein de leur organisation pour plus de 90 % des utilisations de données déclarées. Des sources de données administratives possibles ont été cernées (comme les dossiers fiscaux de l'Agence du revenu du Canada, le Registre des Indiens, les dossiers d'établissement de Citoyenneté et Immigration Canada et les fichiers administratifs des provinces), cependant des limites ont également été mentionnées. Ces limites sont les différences conceptuelles, la réduction de l'échantillon et de la couverture, les coûts possibles, le manque de granularité (importante pour la recherche stratégique sur des données probantes) ainsi que la réduction du niveau de détail socioéconomique qui est disponible uniquement pour des thèmes du Programme du recensement.

Graphique 6
Répartition des utilisations de données indiquant la pertinence des autres sources de données, selon le secteur



Source : Statistique Canada, Division des opérations du recensement, Consultation sur le contenu du Programme du Recensement de 2016.

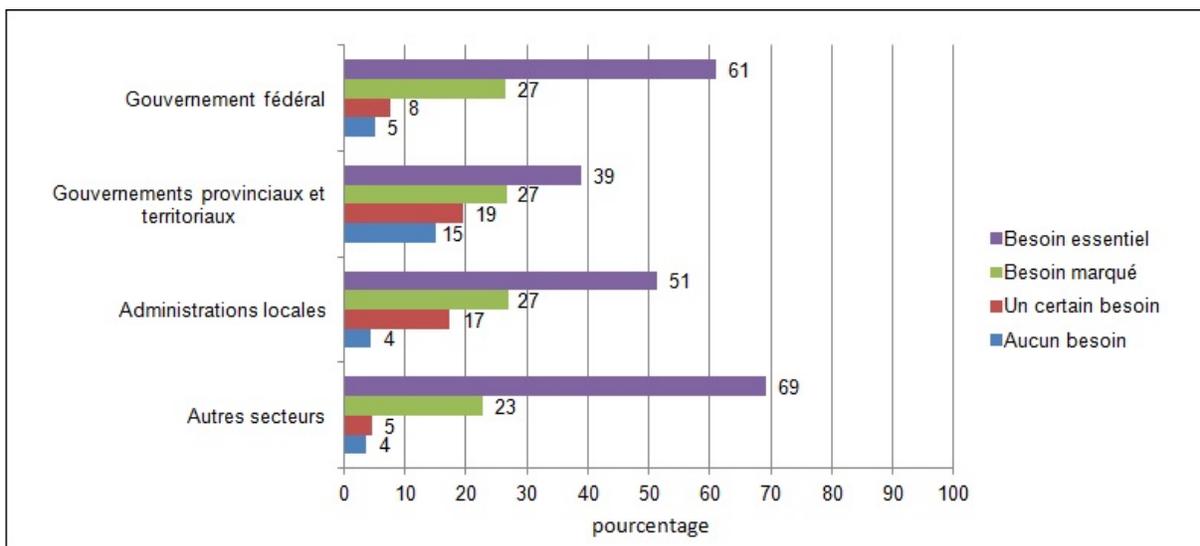
Analyse multivariée : Un besoin a été déclaré pour plusieurs thèmes du Programme du recensement dans environ 80 % des utilisations de données déclarées, avec les renseignements démographiques de base, l'activité sur le marché du travail, le revenu et les gains, la scolarité et les caractéristiques des familles et des ménages ayant été mentionnés dans plus de 550 utilisations de données, suivis de thèmes sur la langue, les peuples autochtones, le logement et les coûts d'habitation, et les minorités visibles, cités dans près de 500 utilisations de données.

Comparabilité à l'étendue du Canada / Continuité au fil du temps

Comparabilité à l'étendue du Canada : Dans l'ensemble, d'après les commentaires recueillis sur cette dimension pendant la consultation, il y a un besoin essentiel/marqué dans 77 % des utilisations de données déclarées. Les organismes non gouvernementaux et le gouvernement fédéral ont évalué la comparabilité à l'étendue du Canada comme un besoin essentiel/marqué dans environ 90 % des utilisations de données déclarées. Le secteur des administrations locales a indiqué un besoin essentiel/marqué de comparer les données à l'étendue du Canada dans 78 % des utilisations de données déclarées, comparativement à environ 66 % des utilisations de données déclarées par le secteur des administrations provinciales/territoriales.

Graphique 7

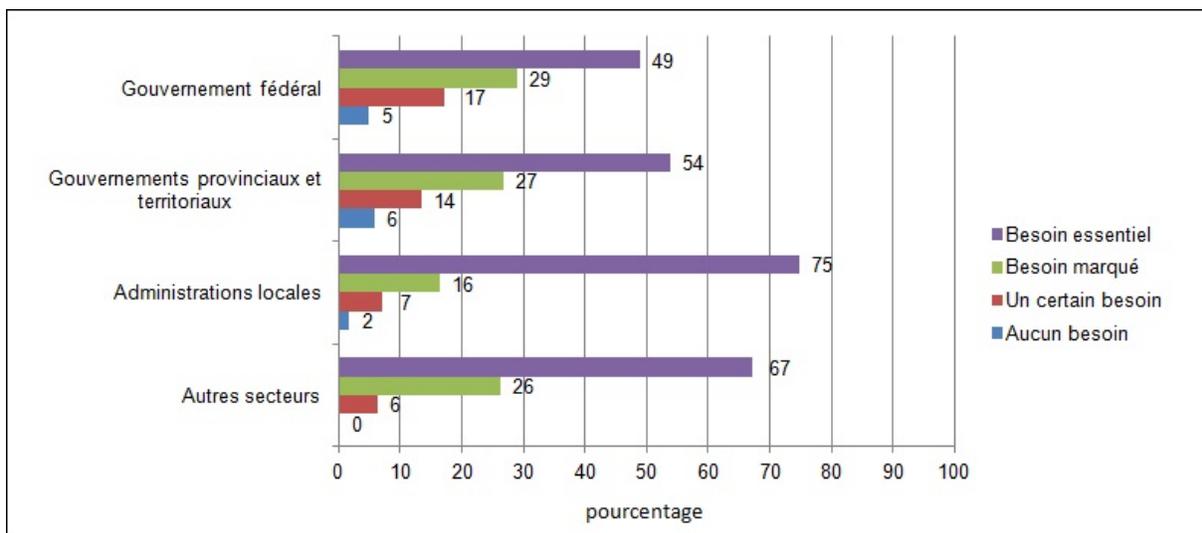
Répartition des utilisations de données déclarées indiquant un besoin de comparabilité à l'étendue du Canada, selon le secteur



Source : Statistique Canada, Division des opérations du recensement, Consultation sur le contenu du Programme du Recensement de 2016.

Continuité au fil du temps : L'accès aux données au fil du temps est considéré comme un besoin essentiel/marqué dans environ 84 % des utilisations de données déclarées. Les secteurs non gouvernementaux et des administrations locales ont déclaré le plus fort pourcentage d'utilisations de données exigeant une capacité d'analyse des tendances (plus de 90 %), comparativement aux secteurs des gouvernements fédéral et provinciaux/territoriaux, dans environ 80 % des utilisations de données déclarées.

Graphique 8
Répartition des utilisations de données déclarées indiquant un besoin de continuité au fil du temps, selon le secteur



Source : Statistique Canada, Division des opérations du recensement, Consultation sur le contenu du Programme du Recensement de 2016.

Conclusion

La consultation sur le contenu du Programme du Recensement de 2016 était fondée sur une approche différente de celle du passé : le but de la consultation était d'identifier les thèmes essentiels et de recueillir les exigences sur les principales utilisations de données afin de confirmer les besoins et les priorités en matière d'information.

Les consultations réalisées en 2011 et 2012 ont donné lieu à une mine d'information sur les applications des données du Programme du recensement. Les commentaires seront examinés à la lumière du nouveau cadre de détermination du contenu et d'autres facteurs.

Le cadre offre un juste-milieu entre les besoins des utilisateurs en matière de données pertinentes et de qualité (étape 1), le fardeau de réponse et la protection des renseignements personnels (étape 2) et les facteurs opérationnels, les coûts et les mesures de protection de la qualité et de l'efficacité de Statistique Canada (étape 3). Les essais qualitatifs et quantitatifs du contenu du Test du Programme du Recensement sont également des composantes importantes du processus, puisqu'ils offrent l'occasion d'étudier la capacité et la volonté des répondants de répondre au contenu des questionnaires, en plus de déterminer l'incidence des modifications potentielles sur la qualité des données.

Les commentaires formulés pendant les deux processus consultatifs confirment la nécessité de tous les thèmes du Programme du recensement, à divers degrés. Les utilisations déclarées confirment l'importance des données pour les petites régions et les groupes de population, ainsi que la nécessité des caractéristiques multivariées/multidimensionnelles, de la comparabilité à l'étendue du Canada et de la continuité au fil du temps. Un grand nombre de demandes de nouvelles données et de modifications ont également été suggérées. Comme le reste des données ressorties de la consultation, ces suggestions seront étudiées attentivement et partagées avec les secteurs de programme statistiques socioéconomiques de Statistique Canada.

Les prochaines étapes du processus de planification comprennent l'évaluation interne continue des exigences des programmes et des facteurs opérationnels. Les recommandations de Statistique Canada au sujet du contenu du Programme du Recensement de 2016 ne seront finalisées que lorsque les résultats de la consultation en lien avec les conclusions des essais et ces activités auront été rigoureusement analysés.

Bien que la période de consultation officielle sur le contenu soit terminée, les Canadiens sont invités à continuer de nous faire part de leurs idées et de leurs suggestions.

Statistique Canada tient à remercier les participants à la consultation de leur contribution.

Annexe A – Méthodologie de la consultation

- **Processus de consultation** : L'analyse contenue dans le présent rapport tient compte des commentaires ressortis des points de discussion (voir l'[annexe D](#)) et du questionnaire portant sur les utilisations et exigences relatives aux données de la consultation sur le contenu du Programme du Recensement de 2016 (voir l'[annexe E](#)) et du questionnaire portant sur les utilisations et exigences relatives aux données¹ du Projet de la stratégie du Recensement de 2016.
- **Utilisations de données déclarées** : L'utilisation des données du Programme du recensement déclarée par le participant est l'unité de mesure pour l'analyse de la consultation, sans égard au processus.
 - Utilisations de données déclarées au moyen de catégories de réponse : Pour répondre au questionnaire portant sur les utilisations et exigences relatives aux données, les répondants ont reçu les directives suivantes au moment de fournir des détails sur les utilisations de données : « Veuillez remplir le questionnaire portant sur les utilisations et exigences relatives aux données du Programme du recensement en vous concentrant sur les principales utilisations de votre organisme. »
 - Utilisations de données déclarées au moyen de questions ouvertes : Pour répondre aux points de discussion du *Guide de consultation sur le contenu du Programme du Recensement de 2016*, à la question 2, on a demandé aux participants de donner des exemples d'utilisations de données pour des sujets considérés comme essentiels : « Pour les thèmes considérés comme **essentiels**, veuillez indiquer quelles questions du Recensement de la population de 2011 ou de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 vous prévoyez utiliser et fournissez des exemples de leur utilisation. »
- **Points de discussion** : Pour les questions 2 et 7 (autres commentaires généraux), seules les utilisations de données pour lesquelles le thème du Programme du recensement était considéré comme **essentiel** ont été analysées.
- **Questionnaire portant sur les utilisations et exigences relatives aux données** : Toutes les utilisations de données déclarées dans le questionnaire portant sur les utilisations et exigences relatives aux données sont réputées admissibles.
- **Commentaires inadmissibles** : Les commentaires sur la méthodologie de collecte ou sans rapport avec le Programme du recensement sont considérés comme inadmissibles aux fins de l'analyse de la consultation.
- **Non déclaré** : Les commentaires sur les points de discussion pour lesquels les thèmes sont considérés comme essentiels, sans toutefois qu'un exemple de données soit fourni, sont classés comme **non déclarés**. Autrement, la catégorie non déclarée désigne tous les commentaires où l'utilisation des données du Programme du recensement n'est pas clairement précisée.
- **Plusieurs utilisations déclarées dans les points de discussion** : Un nouvel enregistrement a été créé pour chaque utilisation déclarée lorsqu'un répondant a indiqué plusieurs utilisations dans une seule zone de commentaires.

1. 1) Le contenu du Projet de la stratégie du Recensement de 2016 et le questionnaire en ligne de consultation sur le contenu « Utilisations et exigences relatives aux données » a été harmonisé à des fins de comparabilité. 2) Les commentaires reçus des participants de Statistique Canada ne sont pas pris en compte dans ce rapport. Ils seront analysés à l'étape 3 du cadre de détermination du contenu, qui tient compte des considérations de Statistique Canada.

- **Traitement des utilisations de données en double :**
 - Questionnaire portant sur les utilisations et exigences relatives aux données : Dans les cas où un organisme a fourni des détails sur une utilisation de données en 2011 dans le cadre du Projet de la stratégie du Recensement de 2016, et encore une fois en 2012 dans le cadre de la consultation officielle sur le contenu, seule l'information la plus récente sur l'utilisation des données a été conservée (c.-à-d. les données de 2012).
 - Points de discussion : Les envois multiples du même organisme étaient autorisés dans le cadre de ce processus, toutefois, les utilisations en double du même utilisateur ont été éliminées. Les utilisations de données identiques ou semblables de différents participants du même organisme ont été conservées.
 - Dans certains cas, le même organisme a fourni des commentaires pour les points de discussion et les questionnaires portant sur les utilisations et exigences relatives aux données. Une analyse a cerné très peu de cas en double, ce qui a donné lieu à une très faible incidence sur les résultats en général.

Annexe B – Réponses, limitations et facteurs à considérer

Rapport de consultation sur le contenu du Programme du recensement, Année de recensement 2016 — Réponses et limitations

Le *Rapport de consultation sur le contenu du Programme du recensement, Année de recensement 2016* souligne les utilisations de données soumises par les participants pendant les deux processus de consultation et présente certaines conclusions sur des caractéristiques connexes comme le niveau de détail géographique requis, la nécessité d'obtenir des données de plusieurs thèmes/pour l'analyse multivariée, la comparabilité à l'étendue du Canada et la continuité au fil du temps. Des exemples de données et de modifications sont également inclus.

Toutefois, les résultats du rapport doivent être examinés à la lumière des limites suivantes.

Comme mentionné dans la **Note au lecteur**, le nombre d'utilisations de données et l'ampleur connexe des détails reçus pendant la consultation varient d'un participant à un autre. On observe d'importants écarts en ce qui concerne la spécificité des contributions, ainsi que la participation à l'étendue des régions et au sein des organismes.

En outre, des contraintes ont été imposées par les questionnaires de consultation et les outils de collecte en ligne. Par exemple le questionnaire sur les **utilisations et exigences relatives aux données** utilisées en 2012 demandait aux participants de décrire leurs utilisations les plus prioritaires, jusqu'à concurrence de 10, et comprenait des catégories de réponse (une sélection de réponses prédéfinies). Les **points de discussion** comprenaient des questions ouvertes et limitaient le nombre de caractères par réponse.

Bien que la méthodologie ait été conçue de manière à limiter le nombre de doublons au sein d'un organisme et des différentes consultations, bon nombre des 2 351 utilisations ont été déclarées à plusieurs reprises par divers participants. Par exemple, la **recherche** comme utilisation des données a été mentionnée par tous les ordres de gouvernement, ainsi que par des organismes non gouvernementaux, y compris les organismes à but non lucratif, les universitaires et les entreprises.

Cadre de détermination du contenu de 2016 – facteurs à considérer

Des commentaires détaillés sur les utilisations des données du Programme du recensement, ainsi que les idées et les suggestions reçues pendant la consultation sont des contributions importantes pour la formulation de recommandations sur le contenu pour le Programme du Recensement de 2016. Comme stipulé dans le cadre de détermination du contenu de 2016¹, Statistique Canada doit tout de même tenir compte du fardeau du répondant, des préoccupations sociétales relatives à la protection des renseignements personnels, des sources alternatives de données et des exigences opérationnelles et des programmes. Les résultats des essais qualitatifs et quantitatifs exhaustifs doivent également être pris en compte avant que des changements soient apportés aux questionnaires.

Statistique Canada analyse l'apport reçu lors de la consultation en lien avec l'étape 1 du cadre de détermination du contenu². Toutefois, ce rapport ne présente pas un classement définitif des thèmes du Programme du Recensement de 2016 étant donné que les activités liées aux étapes 2 et 3 ne sont pas terminées et que les résultats de tous les essais³ ne sont pas encore disponibles.

1. Le cadre de détermination du contenu de 2016 comprend trois étapes : étape 1 — Besoins d'information du Programme du recensement : exigences des utilisateurs à l'égard de la pertinence et de la qualité; étape 2 — Le contexte canadien, qui tient compte du fardeau du répondant et de la protection des renseignements personnels; et étape 3 — Les programmes de Statistique Canada et facteurs opérationnels.

2. L'apport reçu lors de la consultation est aussi pris en compte par d'autres programmes socioéconomiques statistiques à Statistique Canada.

3. Les essais qualitatifs ont eu lieu de juin 2013 à janvier 2014. Les essais quantitatifs (c.-à-d. le test du Programme du recensement) ont été menés en mai-juin 2014.

Annexe C – Demandes de nouvelles données

Tableau 1
Demandes de nouvelles données déclarées, selon le secteur

Demandes de nouvelles données déclarées	Gouvernement fédéral	Gouvernements provinciaux ou territoriaux	Administrations locales	Autres secteurs
Absentéisme au travail				1
Accès au système de justice		1		
Accès aux programmes d'aide aux employés				2
Actifs	1			
Activité bénévole	1		2	
Activité récréative	1		2	
Activités générales				1
Activités traditionnelles				1
Appartenance à une collectivité autochtone				1
Avantages offerts par l'employeur				2
Besoins insatisfaits des personnes ayant une incapacité		1		
Biens de placement				2
Biens immobiliers achetés au cours de la dernière année	1			
Biens immobiliers vendus	1			
Caractéristiques du capital social				1
Cas d'unions légales		1		
Catégorie de statut d'immigrant				1
Compétence linguistique				3
Condominiums appartenant à des étrangers				1
Congé de maladie				1
Congé parental		1		
Consommation d'énergie		1		
Coût de la vie				1
Coûts de l'immobilier	1			
Covoiturage de plusieurs adresses		1		
Date des titres acquis				2
Date d'obtention de chaque titre				1
Date et lieu d'obtention de chaque titre				1
Dépenses de consommation				3
Dépenses sociales				1
Déplacements à des fins générales		1	1	1
Déplacements du domicile à l'école	1	3	2	1
Dettes			1	3
Droits de garde des femmes				1
Durée des études menant à un titre				1
Durée des interruptions		1		
Dynamique de la famille			1	1

Demandes de nouvelles données déclarées	Gouvernement fédéral	Gouvernements provinciaux ou territoriaux	Administrations locales	Autres secteurs
Économie traditionnelle				1
Emplacement d'arrivée à l'immigration			1	
Emplacement de l'établissement d'enseignement actuel	1			
Emplacement où chaque titre a été acquis				1
Emploi saisonnier		1		2
Emploi(s) occupé(s) au cours de la dernière année	2			
Emplois multiples		1		
En foyer d'accueil				1
Enfants à charge/hors charge				1
État de minorité sexuelle				2
État de résident temporaire				1
État de santé mentale				1
État de santé personnel		1		1
État de santé physique				1
État d'incapacité				1
Facteurs de stress en milieu de travail				2
Fécondité		3		1
Formation en cours d'emploi				1
Fréquentation d'un pensionnat indien				1
Fréquentation d'un pensionnat indien par un membre de la famille				1
Fréquentation scolaire à temps plein ou à temps partiel				1
Garde d'enfants			1	3
Garde principale des enfants		1		
Identification des établissements d'enseignement (publics ou privés)				1
Identité sexuelle	2	1	2	5
Incidence d'accusations criminelles			1	
Indicateur de réfugié	1			
Itinérance				1
Laissez-passer d'autobus		1		
Langue à l'école				1
Les qualifications répondant aux exigences du métier				1
Membre de la famille incarcéré				1
Mobilité professionnelle		2		
Mobilité résidentielle		3	1	
Mode de prestation de l'enseignement des métiers/supérieur				1
Mode d'occupation			1	2
Mode d'occupation de l'entreprise				1
Niveau de compétence dans les langues autochtones				1

Demandes de nouvelles données déclarées	Gouvernement fédéral	Gouvernements provinciaux ou territoriaux	Administrations locales	Autres secteurs
Nombre d'arrêts pendant le trajet		1		
Nombre de logements loués dans la propriété				1
Nombre d'élèves à l'adresse de l'élève			1	
Nombre d'emplacements de stationnement		1		
Obstacles à la carrière				1
Orientation sexuelle	2			4
Patrimoine linguistique				2
Permis d'études/de travail				2
Personne de métier travaillant dans son domaine				1
Placements			1	1
Plans pour la retraite		1		
Plus haut niveau de scolarité atteint avant l'immigration				1
Plusieurs employeurs				1
Possession de biens immobiliers	1	1		
Possession d'une bicyclette			1	
Possession d'une voiture		1	1	1
Présence de moisissures dans le(s) logement(s)	1			
Profession(s) actuelle(s)				1
Professions atypiques		1		
Programmes pour les enfants				1
Propriété de logements multiples				1
Propriété des entreprises				1
Province de naissance				1
Raisons des arrêts		1		
Rapports sociaux				1
Recours à l'aide financière pour les études				1
Registre provincial				1
Religion	1	1	1	2
Résidence secondaire	1	4		1
Ressources sociales pour les citoyens				1
Revenu disponible			1	
Roulement du personnel				1
Santé générale des travailleurs autochtones				1
Scolarité des parents		1		
Sources de revenu exempt d'impôt	2			
Sources de revenu par profession	1			
Subventions pour la formation professionnelle				1
Superficie en pieds carrés de surface habitable		1		

Demandes de nouvelles données déclarées	Gouvernement fédéral	Gouvernements provinciaux ou territoriaux	Administrations locales	Autres secteurs
Titre partiel				1
Titres incomplets				1
Toxicomanie				1
Travail non rémunéré	1	7	1	3
Type de logement	1	2		1
Type d'entreprise				1
Types de handicap		1	2	2
Types d'obstacles affrontés par des personnes ayant un handicap			1	
Unités secondaires			1	
Usage des langues				2
Utilisation de routes à péage			1	
Utilisation de technologies	1			
Utilisation des services de santé				1
Utilisation principale de la voiture				1
Valeur du temps		1		
Valeur du terrain			1	
Valeurs immobilières des ventes	1			
Victimisation		1		

Source : Statistique Canada, Division des opérations du recensement, Consultation sur le contenu du Programme du Recensement de 2016.

Annexe D – Points de discussion

- 1) Les thèmes du Programme du recensement sont énumérés ci-après. Compte tenu des définitions suivantes et de vos besoins en matière de données, quelle est l'importance de chaque thème?

Essentiel signifie que le thème est nécessaire afin de répondre à une exigence législative ou aux besoins d'un règlement, d'une politique ou d'un programme. **Besoin marqué** signifie que le thème n'est pas nécessaire toutefois, il est utilisé pour répondre aux besoins d'un règlement, d'une politique, d'un programme ou d'une autre application. **Un certain besoin** signifie que le thème pourrait être utilisé pour répondre aux besoins d'un règlement, d'une politique, d'un programme ou d'une autre application. **Aucun besoin** signifie que le thème n'est pas utilisé.

Veuillez consulter l'[annexe B](#) du *Guide de consultation sur le contenu du Programme du Recensement de 2016* afin d'obtenir une liste par thème des questions du Programme du Recensement de 2011.

Tableau 1
Importance des thèmes du Programme du recensement

Thèmes du Programme du recensement	Importance du thème			
	Essentiel	Besoin marqué	Un certain besoin	Aucun besoin
Renseignements démographiques de base (âge, sexe, état matrimonial et union libre)				
Familles et ménages				
Limitations des activités				
Lieu de naissance, citoyenneté et immigration				
Langue				
Origine ethnique				
Peuples autochtones				
Minorités visibles				
Mobilité et migration				
Scolarité				
Travail				
Lieu de travail et déplacement entre le domicile et le travail				
Revenu et gains				
Logement et coûts d'habitation				

Nota : La question sur la religion est posée tous les 10 ans, la dernière fois étant en 2011.

- 2) Pour les thèmes considérés comme « essentiels », veuillez indiquer quelles questions du [Recensement de la population de 2011](#) ou de l'[Enquête nationale auprès des ménages de 2011](#) vous prévoyez utiliser et fournissez des exemples de leur utilisation.

- 3) Recommanderiez-vous que des modifications aux questions actuelles du [Recensement de la population de 2011](#) ou de l'[Enquête nationale auprès des ménages de 2011](#) soient prises en considération au cours de la planification des prochains Programmes du recensement? Pour chacune des modifications, veuillez :
- indiquer le niveau de priorité (bas ou élevé)
 - fournir une justification (et inclure des références aux sources de données socioéconomiques de Statistique Canada que vous utilisez, s'il y a lieu). Nous vous recommandons de consulter [Votre guide des sources de données sur des thèmes du recensement](#)
 - suggérer des façons de gérer le fardeau du répondant en révisant ou en éliminant des questions dans le même groupe.
- 4) Est-ce qu'il y a des écarts de données qui pourraient être traités dans le cadre du Programme du Recensement de 2016? Le cas échéant, veuillez décrire l'information qui devrait être incluse dans le Programme du Recensement de 2016 en vous basant sur les sept dimensions énumérées ci-dessous (pour une explication de chaque dimension, veuillez vous référer au tableau 2 [\[http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/consultation/contentGuide-GuideContenu/guide_part4-partie4-fra.cfm\]](http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/consultation/contentGuide-GuideContenu/guide_part4-partie4-fra.cfm)), et donnez la raison.

Nota : La mesure dans laquelle un besoin en matière de renseignement répond aux sept dimensions du cadre proposé sera un point principal à examiner lors de la détermination de la collecte ou non de l'information par les Programmes du Recensement de 2016 ou futurs. Veuillez répondre à autant de dimensions possibles parmi les suivantes :

- Degré d'importance du besoin de l'utilisateur
- Taille de la population d'intérêt
- Adéquation des sources de rechange
- Classification croisée / Analyse multivariée
- Comparabilité à l'étendue du Canada
- Continuité au fil du temps
- Fréquence des produits

Besoins géographiques

- 5) Lesquelles des régions géographiques normalisées utilisez-vous actuellement ou prévoyez-vous utiliser?
- 6) Considérez-vous que le processus continu de réalignement des limites géographiques de Statistique Canada aux réseaux routiers numériques provinciaux/territoriaux soit utile?

Pour de plus amples renseignements sur les concepts des régions géographiques normalisées, la hiérarchie et l'infrastructure des données spatiales, veuillez consulter la section « Géographie » du Dictionnaire du Recensement de 2011 à : <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/ref/dict/univ-index-fra.cfm>.

- 7) Avez-vous d'autres commentaires, par exemple sur les concepts géographiques ou sur les stratégies de diffusion pour le Programme du recensement?

Veuillez noter que vos réponses pourraient être diffusées dans la documentation qui dresse le portrait des résultats de consultation sur le contenu du Programme du Recensement de 2016.

Annexe E – Questionnaire sur les utilisations et exigences relatives aux données

Pour **chacune** des utilisations clés identifiées, veuillez fournir des détails quant aux types et aux caractéristiques des données du Programme de recensement utilisées par votre organisme. Aux fins de cette consultation, veuillez tenir compte du Recensement ainsi que de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM).

Nom de l'utilisation des données du Programme du recensement

Entrer le nom : _____

1. Veuillez décrire, **en incluant autant de catégories que nécessaire**, comment les données du recensement et de l'ENM sont utilisées à l'heure actuelle pour appuyer cette activité.

- Affectation des ressources
- Rapports de rendement
- Planification
- Élaboration de politiques
- Surveillance et évaluation de programmes
- Recherche
- Prestation de services
- Classification croisée (multivariée)
- Distributions géographiques (profils géographiques)
- Marketing/segmentation des marchés

- Localisation des emplacements
- Planification des ressources humaines
- Modélisation et analyse de microdonnées, au moyen de techniques d'analyse complexes
- Autre (veuillez préciser).

2. Veuillez indiquer **tous** les thèmes du recensement et de l'ENM qui s'appliquent (p. ex., scolarité, travail).

- Renseignements démographiques de base (âge, sexe, état matrimonial et union libre)
- Familles et ménages
- Limitations des activités
- Lieu de naissance, citoyenneté et immigration
- Langue
- Origine ethnique
- Autochtones
- Minorités visibles

- Mobilité et migration
- Scolarité
- Travail
- Lieu de travail et déplacement entre le domicile et le travail
- Revenu et gains
- Logement et coûts d'habitation
- Autre (veuillez préciser).

3. Veuillez cocher **tous** les niveaux géographiques auxquels les données du recensement et de l'ENM sont requises (p. ex., subdivision de recensement, secteur de recensement).

<ul style="list-style-type: none"><input type="radio"/> Canada<input type="radio"/> Province ou territoire<input type="radio"/> Région métropolitaine de recensement ou agglomération de recensement (RMR/AR)<input type="radio"/> Division de recensement (DR)<input type="radio"/> Subdivision de recensement (SDR)	<ul style="list-style-type: none"><input type="radio"/> Secteur de recensement (SR)<input type="radio"/> Aire de diffusion (AD)<input type="radio"/> Secteur de commerce ou service<input type="radio"/> Autre (veuillez préciser). <hr/> <hr/> <hr/>
---	--

4. Avez-vous besoin de données sur des groupes particuliers? Dans l'affirmative, cochez **toutes les** réponses qui s'appliquent.

<ul style="list-style-type: none"><input type="radio"/> Autochtones<input type="radio"/> Entreprises<input type="radio"/> Résidents de condominiums<input type="radio"/> Groupes ethniques<input type="radio"/> Ménages dans des logements surpeuplés<input type="radio"/> Établissements institutionnels<input type="radio"/> Résidents des établissements institutionnels<input type="radio"/> Migrants interprovinciaux ou personnes ayant déménagé d'une autre province<input type="radio"/> Langue — groupes linguistiques en situation de minorité<input type="radio"/> Langue — hormis les groupes linguistiques en situation de minorité<input type="radio"/> Familles monoparentales<input type="radio"/> Familles à faible revenu<input type="radio"/> Quasi retraités<input type="radio"/> Personnes ayant des limitations d'activités ou incapacités<input type="radio"/> Population : provincial<input type="radio"/> Population : autre	<ul style="list-style-type: none"><input type="radio"/> Immigrants récents<input type="radio"/> Couples de même sexe<input type="radio"/> Enfants d'âge scolaire<input type="radio"/> Personnes âgées<input type="radio"/> Navetteurs au travail<input type="radio"/> Minorités visibles<input type="radio"/> Femmes<input type="radio"/> Âge d'activité<input type="radio"/> Jeunes<input type="radio"/> Autre (veuillez préciser). <hr/> <hr/> <hr/> <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"><input type="radio"/> Non
--	--

5. Combien de temps après que les données soient diffusées (approximativement 12 mois après la collecte) demeurent-elles utilisables pour répondre à vos besoins? Veuillez sélectionner **une seule** réponse.

<ul style="list-style-type: none"><input type="radio"/> Pendant six mois<input type="radio"/> Pendant un an<input type="radio"/> Pendant deux ans<input type="radio"/> Pendant cinq ans<input type="radio"/> Pendant dix ans
--

6. Quel est le degré d'importance de la comparabilité des données à l'étendue du pays, ou des provinces ou territoires? Veuillez sélectionner **une seule** réponse.

Essentiel signifie que la comparabilité des données à l'étendue des régions géographiques est nécessaire pour cette utilisation. **Besoin marqué** signifie que même si la comparabilité des données à l'étendue des régions géographiques n'est pas nécessaire pour cette utilisation, elle est utile. **Un certain besoin** signifie que la comparabilité des données à l'étendue des régions géographiques pourrait être utile pour cette utilisation. **Pas besoin** signifie que la comparabilité à l'étendue des régions géographiques n'est pas utile pour cette utilisation.

- Essentiel
- Besoin marqué
- Un certain besoin
- Pas besoin

7. Quelle importance revêt la comparabilité des données au fil du temps (c.-à-d. sur une période de trois cycles de recensement)? Veuillez sélectionner **une seule** réponse.

Essentiel signifie que la comparabilité des données au fil du temps est nécessaire pour cette utilisation. **Besoin marqué** signifie que même si la comparabilité des données au fil du temps n'est pas nécessaire pour cette utilisation, elle est utile. **Un certain besoin** signifie que la comparabilité des données au fil du temps pourrait être utile pour cette utilisation. **Pas besoin** signifie que la comparabilité des données au fil du temps n'est pas utile pour cette utilisation.

- Essentiel
- Besoin marqué
- Un certain besoin
- Pas besoin

8. Y a-t-il d'autres banques de données au sein de votre organisation qui peuvent fournir les **mêmes renseignements** que les données du recensement et de l'ENM? Si oui, veuillez fournir la liste de **toutes les** banques de données pertinentes.

- Oui, veuillez les énumérer.

- Non → Passez à la question 12

9. Y a-t-il des obstacles associés à l'accès ou des limitations par rapport à l'utilisation des banques de données énumérées à la question 10?

- Oui, veuillez les énumérer.

- Non

10. Avez-vous des commentaires supplémentaires que vous aimeriez fournir concernant **cette utilisation**?

Non

Oui (Commentaire : encadré d'un maximum de 150 mots).

11. Avez-vous d'autres commentaires pour Statistique Canada concernant vos besoins de données du Recensement et de l'ENM?

Non

Oui (Commentaire : encadré d'un maximum de 150 mots).

Veillez vous assurer que vos réponses sont représentatives de votre organisme, car elles pourraient être diffusées dans la documentation qui dresse le portrait des résultats de consultation sur le contenu du Programme du Recensement de 2016.

Merci de votre participation à cette consultation. Vos commentaires nous sont précieux.

Annexe F – Documents de référence

Guide de consultation sur le contenu du Programme du Recensement de 2016 :

<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/consultation/index-fra.cfm>

Projet de la stratégie du Recensement de 2016 : rapport sur les utilisations et les exigences relatives aux données : http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/fc-rf/reports-rapports/R1_Part1-Partie1-fra.cfm

Pour de l'information au sujet du **Recensement de la population de 2011**, y compris les questionnaires : <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/ref/index-fra.cfm>

Pour de l'information au sujet de l'**Enquête nationale auprès des ménages de 2011**, y compris les questionnaires : <http://www12.statcan.gc.ca/NHS-ENM/index-fra.cfm>